

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

16^e année

Jean Bruno Danga Adou

« D'ICI LÀ, LES POPULATIONS VERRONT QUE LES CHOSES VONT S'AMÉLIORER »



La desserte en électricité pourrait s'améliorer en République du Congo, particulièrement à Brazzaville. Le directeur général de la société Energie Electrique du Congo (E2C) Jean Bruno Danga Adou et ses techniciens viennent de relancer les activités du centre de dispatching de Djiri détruit récemment par un incendie. Cependant, d'autres travaux sont en cours au poste de Mbouono et pourraient s'inscrire dans le long terme. 👉 6

Loi électorale

L'OPPOSITION POLITIQUE REND SES PROPOSITIONS PUBLIQUES



Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala a été face à la presse et aux responsables de cette composante politique nationale, le 3 mai dernier au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). A cette occasion, il a restitué les grandes lignes des travaux de réécriture de la loi électorale et énoncé les contributions de l'opposition politique dont il préside aux destinées. 👉 3

Vie des partis

VALORISER LES ORGANES DE BASE POUR FAVORISER L'ECLOSION DES TALENTS POLITIQUES

👉 5

Sénat

PIERRE NGOLO SOLLICITE L'APPORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS POUR METTRE FIN À LA CRIMINALITÉ

👉 4

LE SYNDICAT DES DOUANES ENTRE BUSINESS, ZIZANIE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Plus rien ne marche au sein du Syndicat des douanes du Congo (SYDOC). A l'origine de la guéguerre, le président de cette centrale syndicale Juste Macaire Bidimbou s'accroche au poste, malgré son admission à la retraite depuis 2022. 👉 7

Journée internationale de la presse

LE JOURNALISTE : FOSSOYEUR INCONSCIENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AU CONGO

👉 13

Brazzaville

ENCORE UNE MESURE POUR RIEN : LES MOTOS- TAXIS TOUJOURS VISIBLES AU CENTRE-VILLE

👉 10



Sécurité mondiale

LA VOIX DU CONGO PORTÉE PAR LE VICE-AMIRAL JEAN DOMINIQUE OKEMBA

Les enjeux sécuritaires mondiaux ont été au menu de la douzième réunion des hauts représentants chargés des questions de sécurité à Saint-Petersbourg, la capitale économique de la fédération de Russie. Au nombre des représentants des 147 Etats participants, la République du Congo dont la voix a été portée par le vice-amiral Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité.

L'universalité des questions et enjeux sécuritaires mondiaux ont mobilisé les hauts représentants chargés des questions de sécurité à Saint Pétersbourg du 23 au 25 avril 2024. Le président de la fédération de Russie Vladimir Poutine s'adressant aux participants en vidéo, a insisté sur les grandes menaces sécuritaires mondiales. « *Le terrorisme international reste l'une des menaces les plus graves du XXIe siècle et en même temps, une question de sécurité urgente d'aujourd'hui. Cette rencontre consiste à protéger l'espace de l'information contre ces menaces externes et internes* », a-t-il dit. Le président Russe a « réaffirmé la volonté de son pays de

grand-messe, le vice-amiral Jean Dominique Okemba a bien et valablement hissé haut l'étendard national à travers son intervention et autres séquences en marge de ladite réunion, en insistant sur l'universalité de cet événement dont le Congo pourrait abriter, l'année prochaine, la treizième édition. Il a, avant tout, au nom du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, transmis au président Vladimir Poutine, « *le soutien fraternel du peuple congolais au peuple russe, récemment frappé par l'attentat terroriste du 22 mars 2024 au Crocus City Hall à Moscou* », autant, l'émissaire de Denis Sassou N'Gusso à Saint-Petersbourg a transmis au président russe les félicitations

des enjeux sécuritaires mondiaux et relevé que « *le système international issu de la sortie de la seconde guerre mondiale est à bout de souffle : les conflits persistent et leur champ d'action s'élargit* », à cause de ce que le multilatéralisme n'est plus le baromètre des relations internationales. Le conseiller spécial du président de la République appelle par conséquent « *à l'écriture d'un nouveau contrat social international basé sur un humanisme réellement partagé* ». Le vice-amiral a aussi fait savoir que la paix et la sécurité internationales exigent une nouvelle créativité juridique et politique, fondée sur un polycentrisme géopolitique pour échapper au choc hégémonique des



Poignée de main chaleureuse qui augure des perspectives heureuses



Le vice-amiral Jean Dominique Okemba

coopérer étroitement avec tous les partenaires intéressés, pour assurer la sécurité régionale et mondiale dans le processus de formation d'un nouvel ordre mondial multipolaire répondant aux intérêts de la majorité des pays du monde ». Porte étendard de la délégation congolaise à ce cette

du président de la République du Congo, suite à « sa brillante réélection à la tête de la fédération de Russie, offrant ainsi une opportunité pour les deux pays d'écrire une histoire commune au service du bien-être de leurs populations ». Le chef de la délégation congolaise a peint le tableau

puissances où le sud global doit faire entendre sa voix et sa subjectivité. Aussi, souligne-t-il, l'écriture de ce nouveau contrat social international doit se fonder sur le principe de l'égalité souveraine des États et sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, inscrits dans la

charte des nations unies et qu'il importe de raviver. Parlant des défis posés par la sécurité de l'information, Jean-Dominique Okemba a affirmé que la sécurité de l'information est devenue un outil essentiel de gestion dans un nouvel ordre mondial polycentrique. Il a plaidé pour une régulation du cyberspace international et proposé « *la création d'un cadre durable pour un climat de confiance par le dialogue et la transparence entre les différents acteurs clés, à investir dans le capital humain en renforçant les capacités institutionnelles tant au niveau national qu'international, et à promouvoir une coopération internationale, active en renforçant les alliances entre pays, organisations internationales et entreprises privées* ». L'objectif a-t-il noté, est de partager les informations, d'élaborer des normes et des protocoles communs, et de coordonner les ripostes en cas d'attaque informatique.

En marge de la douzième réunion des hauts représentants chargés des questions

de sécurité, le vice-amiral a eu des tête-à-tête avec collègues de la Russie Nikolai Patrushev avec qui, il a exprimé la volonté du Congo de renforcer le dialogue et de promouvoir la coopération entre leurs structures respectives ; d'Asie, d'Afrique...

De la participation du Congo à cette réunion, on aura par ailleurs retenu la nécessité exprimée par le chef de la délégation congolaise de promouvoir la coopération multilatérale existante dans des cadres formels, « *pour aider les pays à assurer la cybersécurité, à prévenir, combattre et traiter la cybercriminalité et la criminalité transnationale* ». Cette réunion, faut-il rappeler s'est illustrée comme un moment de réaffirmation par les 147 Etats participants, de leur engagement à « *continuer à partager les expériences et initiatives sur la prévention et la lutte contre la criminalité et la protection de la souveraineté nationale dans le cyberspace* ».

Marlène Samba

Parlement

PRESTATION DE SERMENT DES MEMBRES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

La séance plénière du Parlement réuni en congrès, tenue le 3 mai 2024 à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, a été consacrée à la prestation de serment des membres de la Haute Cour de Justice. C'est le président de la chambre basse du Parlement Isidore Mvouba, en sa qualité de Président du Congrès qui a dirigé cette séance en présence du président du Sénat Pierre Ngolo.

Nommés le 23 avril 2024 par décret présidentiel, 33 des 36 membres que compte la Haute Cour de Justice sont passés tour à tour, devant le président du congrès, la main droite levée et le torse bombé, pour prêter solennellement serment. Ils vont exercer leurs fonctions pendant trois ans et ont la mission de juger les plus hautes autorités du Congo en cas de délit grave avéré. C'est le juge titulaire et président de la Cour Suprême, Henri Bouka qui assure la présidence de droit de cette institution constitutionnelle.



Photo de famille après la cérémonie de prestation de serment

La Haute Cour de justice est composée de membres issus de la Cour Suprême et des deux chambres du Parlement à raison de neuf membres pour le Sénat et neuf pour l'Assemblée nationale.

Dans son mot de clôture de la séance plénière du Parlement réuni en congrès, Isidore Mvouba a mis un accent particulier sur la responsabilité de la charge qui incombe aux membres de cette cour avant de les inviter à exercer leurs fonctions avec impartialité afin de garantir une justice juste au Congo. Il a en outre rappelé « les raisons pour lesquelles cet acte, hautement significatif, se déroule de tradition, devant les honorables députés et les vénérables sénateurs mandatés par le peuple souverain. Il ne serait pas superfétatoire d'affirmer que c'est surtout pour faire prendre aux juges, la conscience du poids de la charge qui leur incombe. En conséquence, je ne pourrais douter un seul instant du sentiment de lourde

responsabilité qui vous anime face à votre serment que vous venez brillamment de prendre. Je suis convaincu que l'esprit de corps, la légendaire solidarité du monde judiciaire, agira dans le sens indiqué par la lettre et l'esprit de votre serment. Vous avez à exercer avec impartialité et intégrité des fonctions bien encadrées par la constitution et les autres lois de la République, chaque fois que la nation aura besoin de vous », a souligné Isidore Mvouba.

Avant de souhaiter aux nouveaux membres de la Haute Cour de justice pleins succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions, le président du congrès leur a demandé d'avoir à l'esprit les incessantes exhortations du premier magistrat du pays qui veut que la justice du Congo soit exemplaire et incontestable.

Naomi Mataza

Loi électorale

L'OPPOSITION POLITIQUE REND SES PROPOSITIONS PUBLIQUES

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiata a été face à la presse et aux responsables de cette composante politique nationale, le 3 mai dernier au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS). A cette occasion, il a restitué les grandes lignes des travaux de réécriture de la loi électorale et énoncé les contributions de l'opposition politique dont il préside aux destinées.



Pascal Tsaty Mabiata a fait l'unanimité autour de lui

Comme on le voit, cette conférence de presse du chef de file de l'opposition a été axée essentiellement sur la refonte de la loi électorale et les propositions de l'opposition politique, conformément au vœu du gouvernement. On se souvient que le 12 mars 2024, le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local Raymond Zéphyrin Mboulou avait consulté les principales composantes de la vie politique nationale à savoir, les partis de la majorité présidentielle, ceux de l'opposition et du centre ainsi que de la société civile. Le ministre Raymond Zéphyrin Mboulou

leur avait fait la proposition de renforcer et d'améliorer l'arsenal de la gouvernance électorale notamment, la loi électorale.

Cette démarche de la démocratie participative a été bien accueillie par toutes les parties y compris l'opposition politique. Un mois après cette réunion, l'opposition politique dirigée par Pascal Tsaty Mabiata a publié ses contributions lors du face-à-face avec les journalistes et devant les responsables des partis de ce groupement politique.

En effet, le chef de file de l'opposition Pascal Tsaty Mabiata a affirmé que les contributions des partis de l'opposition politi-

que congolaise portent principalement sur « l'indépendance totale de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), à tous les niveaux ; la mise en œuvre effective de la biométrie, selon la formule expérimentée lors des recensements administratifs spéciaux (RAS), c'est-à-dire la consé-

cration du principe de la parité des composantes dans la réalisation de l'objectif attendu ; la révision à la baisse du montant des cautionnements pour toutes les élections ; le retrait des candidats indépendants du processus électoral, particulièrement en ce qui concerne les élections locales ».

Rappelons qu'il y a quelque temps, la majorité présidentielle, le centre et la société civile avaient aussi fait la restitution de cette rencontre à leurs bases respectives.

Henriet Mouandinga

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT

PAROLE DE L'ÉLÉPHANT

"Sur mon chemin de vie, je pose chaque pas en toute conscience pour n'omettre aucune information de mon champ de vision.

Je peux me tromper dans mon cheminement, j'ai tout mon temps pour hisser mon âme au firmament. Je montre de la patience envers moi-même et les autres à chaque étape de mon évolution; je suis l'éléphant: ma force et ma patience harmonieuses sont ma contribution à la beauté de la création."

Ces mots sont ceux d'un éléphant arrivé au faite de sa vie. Ils sont rapportés par mon grand-père qui les a tirés d'un conte populaire de chez nous. Le vieil homme a bien voulu interpréter ces propos remplis de sagesse :

L'éléphant nous invite à ouvrir notre champ de conscience et à maîtriser l'incroyable force de notre énergie pour soutenir le monde de la création dans l'équilibre et l'harmonie. Il suggère à chacun de prendre sa place sur l'échiquier de la planète terre mais, sans écraser l'autre. Il favorise l'élévation de conscience en toute simplicité. Dans son rapport au clan, il témoigne d'une grande solidarité et loyauté notamment envers les plus faibles du groupe. L'éléphant nous parle alors de rester respectueux des autres qui n'ont pas nécessairement le même rythme que nous dans leur évolution. Sa lenteur est féconde car, elle lui évite de faire retour arrière et contraire à son avancement.

Non seulement il va son chemin de manière sûre mais en plus, il se dégage de lui, une fabuleuse harmonie. Enfin, le fait de savoir prendre son temps favorise sa longévité.

L'éléphant apporte donc la patience nécessaire au jeu de l'incarnation, à l'évolution de soi et du monde sur plusieurs cycles de vie, notamment pour les vieilles âmes. Solidement planté sur ses quatre pattes, il évoque la profonde stabilité de l'être qui s'enracine et se laisse porter par la terre Mère en toute confiance. Il peut être mis en relation avec la racine atlante et représenter le gardien et la mémoire de la terre. C'est en fait, un des attributs les plus représentatifs de la conscience terre dont il en connaît parfaitement l'histoire, et il nous permet de comprendre avec davantage de profondeur l'adage "avoir une mémoire d'éléphant!".

Il s'agit de la conscience qui se distingue par une profonde connaissance, une grande sagesse et une infinie patience. Des qualités reconnues à l'âme qui accepte d'évoluer et d'ascensionner une fois qu'elle a expérimenté toutes les étapes initiatiques de la planète. Dans toute sa symbolique, l'animal représente le baptême et renvoie à la possibilité d'être touché par la grâce.

Jules Débel

Sénat

PIERRE NGOLO SOLLICITE L'APPORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS POUR METTRE FIN À LA CRIMINALITÉ

Ouverts le 11 avril dernier à Brazzaville, les travaux de la deuxième session extraordinaire de la quatrième législature du Sénat ont pris fin le 23 avril 2024. Clôturant les travaux, le président du Sénat Pierre Ngolo, a appelé toutes les institutions de la République et les citoyens à mutualiser les efforts pour combattre la criminalité sous toutes ses formes afin d'assurer la sécurité de tous.

Clôturant les travaux de cette session, le président du sénat a déploré la recrudescence de la criminalité que connaît le pays ; une criminalité qui met à rude épreuve la quiétude des citoyens et le développement du pays. Il a toutefois demandé la contribution des institutions afin de lutter efficacement contre la montée en puissance de ce phénomène qui n'est pas de nature à attirer les investisseurs nationaux et étrangers au Congo. « *Le cas le plus emblématique reste celui de Ouessou, avec l'enlèvement et l'assassinat de la jeune fille Sephora Dieuveille Nazoliak. Les pouvoirs publics sont donc interpellés devant cette nouvelle forme de criminalité fondée sur la séquestration et la rançon dans certains cas* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que « *l'actualité telle que nous la vivons, nous impose d'accorder une attention particulière à la problématique de la sécurité* ».

Il a par la même occasion exprimé sa compassion à l'endroit de la famille de la victime et condamné sans ménagement ces actes de criminalité qu'on enregistre ces derniers temps dans plusieurs localités du Congo. Il espère que les lumières qui jailliront de la justice, iront dans le sens de



la préservation des relations de coopération et de bon voisinage qui unissent le Cameroun et le Congo.

Rappelons qu'au cours de ces travaux, les sénateurs ont adopté cinq affaires à caractère économique et social,

dont quatre projets relatifs aux contrats de partage de production et un projet portant création de l'Agence nationale

de réinsertion et d'éducation civique. Ces affaires vont donner au gouvernement les moyens juridiques de travail en vue de renforcer l'économie nationale en pleine relance.

Ainsi, le président du sénat, Pierre Ngolo qui s'est félicité de la moisson obtenue en un temps record, a demandé aux sénateurs de mieux contrôler l'action gouvernementale afin que les projets de lois adoptés au cours de la session qui s'achève et celles des sessions antérieures contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises. « *Nous attendons que les contrats de partage de production que nous venons de voter contribuent significativement à renforcer la capacité d'action du gouvernement pour l'amélioration constante du quotidien des citoyens* », a-t-il souligné.

Dim-Martie Mizère

Assemblée nationale

ISIDORE MVOUBA SALUE LES LOIS APPROUVÉES ET DÉNONCE LA MONTÉE DE LA VIOLENCE AU CONGO

Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba a apprécié à leur juste valeur, les lois votées par les députés dont celles relatives à la création d'une agence nationale de prise en charge des jeunes délinquants. A l'occasion de la cérémonie de clôture des travaux de la deuxième session extraordinaire de la quinzième législature, il a également évoqué la diversification de l'économie qui occupe une place de choix dans le programme de développement du Congo.

En 13 jours des travaux, cinq affaires à caractère socio-économique ont été examinées et adoptées par les élus du peuple. Le président de l'assemblée nationale Isidore Mvouba a en outre parlé de l'importance des affaires approuvées. « *La République du Congo notre pays dans sa marche vers le développement, dispose désormais d'un outil important, nécessaire à l'implantation et au fonctionnement des centres destinés aux jeunes désocialisés ; des jeunes contrevenants ; des jeunes mineurs et des jeunes en décrochage scolaire. Pour tout dire, en cette année dédiée à la jeunesse, cette loi va participer à la mise en place d'une politique cohérente de prévention, de répression et de prise en charge des jeunes congolais* ».

Poursuivant son discours, il a rappelé l'importance de la diversification de l'économie



congolaise, un concept qui se situe au-delà des leviers

naturels que sont le pétrole et le gaz. L'agriculture au sens

large du terme, a-t-il souligné, devrait occuper une place de choix dans l'économie du pays qui dispose d'importantes ressources en terres arables, en eau et en soleil.

Le président de l'assemblée nationale a par ailleurs dénoncé la montée de la violence en République du Congo. En des termes suffisamment clairs, il a déclaré : « *je ne saurais terminer mon propos sans dénoncer avec force et vigueur la montée de la violence et de la criminalité dans notre pays. A titre d'exemple, l'on peut citer les douloureux événements vécus récemment dans les localités de Ouessou et Ngombé. Les honorables députés que nous sommes, s'inclinent devant la mémoire de la jeune fille kidnappée, abusée et tuée atrocement à Ouessou et de celle dont un amant jaloux a frappé à mort, sa conjointe à Ignyé* ».

Le président de la chambre basse du parlement congolais a en effet félicité les députés pour les débats constructifs qui ont abouti à l'adoption de cinq affaires inscrites à l'ordre du jour.

D.M.M.

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis,
Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE
DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI,
Georges ENGOUMA,
Jules Débel,
Gulit NGOU,
Ernest OTSOUANGA
Dim-Martie MIZÈRE

Relationniste
Anderson de MBALOE,

Mise en pages

YENGO MALANDA

Impression

Offset

Journal **LE PATRIOTE**

VALORISER LES ORGANES DE BASE POUR FAVORISER L'ECLOSION DES TALENTS POLITIQUES

Lorsqu'on observe la configuration des principaux partis politiques de notre pays, on arrive au constat selon lequel ils sont pour la plupart des partis de masse. Ils comprennent tous une organisation lourde avec des organes de base que sont les cellules pour les quartiers, des sections pour les arrondissements et les comités ou fédérations s'agissant des villes. Ils sont coiffés par un comité central et un bureau politique. Ces organes qui couvrent tout le pays sont pour ces partis de véritables viviers de militants dont certains sont pétris de talents politiques. Cependant la place que les directions politiques leur accordent est loin de favoriser leur promotion.

En effet, les organes de base ne sont généralement mis à contribution que lorsqu'arrivent les périodes électorales. Ces organes sont alors chauffés à blanc en vue d'aller à la chasse aux suffrages. Leurs acteurs sillonnent les quartiers, les arrondissements et même effectuent des tournées dans l'hinterland dans ce but. En l'occurrence, convaincre des éventuels électeurs à mettre au moment échu dans l'urne le bulletin de vote des candidats de leur parti. L'enjeu est effectivement de taille pour ces formations politiques tant au pouvoir qu'à l'opposition car il faut se trouver sur le terrain en vue d'obtenir la majorité des voix dans les différents scrutins. Pour les premières dont sont issus les dirigeants politiques actuels de l'Etat, il s'agit de conserver, entre autres, le pouvoir de désigner les normes pour l'administration, de faire voter les lois qui feront avancer le pays selon les orientations contenues dans leur projet de gouvernement, projet ayant été validé lors des élections précédentes par la majorité des votants.

Cependant, ces dirigeants qui ne tiennent à la tête de l'Administration que par la victoire acquise aux élections antérieures pourraient perdre leurs prérogatives en cas de défaite électorale à la prochaine échéance. Ils seront contraints alors de céder la direction des affaires publiques du pays aux nouveaux qui auront fait un triomphe à ces élections, notamment les opposants. Les formations politiques dans l'opposition œuvrent constamment pour parvenir à



Un des partis qui doit favoriser l'éclosion des talents politiques

cet objectif majeur dans leur existence politique. Comme on peut s'en apercevoir, les directions politiques des partis ne peuvent faire abstraction des énormes capacités des organes de base en termes de mobilisation autant de militants que d'électeurs.

Des énergies qui se perdent

Mais ces organes de base et intermédiaire malheureusement sont aussi sollicités pour des causes nuisibles à la cohésion du parti. En effet, quand les conflits entre les tendances affleurent au niveau du sommet, les protagonistes reviennent à la base en vue de mobiliser chacun sa clientèle. Ce afin de chercher à prendre le dessus sur les autres. En d'autres termes pour s'assurer

la direction du gouvernement du parti. L'actualité de ces derniers mois a été riche en ce type d'évènement. Il est vrai que ces conditions de déchirement à l'intérieur du parti peuvent constituer des opportunités pour des jeunes pousses à la recherche des tribunes en vue d'étaler leur talent politique. Ceci non seulement à travers des analyses pertinentes visant à démontrer la causticité pour l'image du parti que provoquent ces déchirements entre tendances. Mais des analyses qui font autant l'apologie de l'unité du parti, présentée comme condition sine qua non pour espérer des victoires électorales. Nul doute que l'auteur de ces analyses présentées avec éloquence, marquera cette assemblée réunie pour débattre des tensions qui minent le parti. Les hautes

instances du parti pourront se souvenir certainement de lui le jour où le parti parviendra au rabibochage et se retrouvera en vue de renouveler ses instances.

Les occasions pour l'explosion des talents

En réalité les occasions pouvant favoriser la promotion des cadres issus des organes de base ne sont qu'extrêmement rares. On peut les compter sur les bouts de doigts. Parmi elles, en premier lieu, figurent les congrès locaux et nationaux des partis. Au niveau local, les cadres peuvent se distinguer et convaincre les congressistes en vue d'être élus pour aller représenter la localité au congrès national. Mais à ce niveau élevé, la concurrence est impitoyable. Le filtre est sévère dans la mesure où le nombre des membres admis dans les instances supérieures est restreint notamment au bureau politique et au comité central. Tous n'y ont pas accès. Les élections ne sont pas le seul procédé comme

mode d'accès à ces instances. Le système de cooptation en constitue un autre, cependant moins glorieux que le premier mais qui en plus est de nature discriminatoire. Les talents en font les frais.

La liberté d'initiative des motions

On s'aperçoit en fin de compte que par des voies traditionnelles, notamment en utilisant les organes de base comme des caisses de résonance, il est difficile d'aboutir à l'éclosion des talents qu'ils renferment. On devrait plutôt leur permettre une certaine liberté d'initiative qui devrait se traduire, entre autres, par la prise des motions pouvant faire l'objet des délibérations au niveau des échelons supérieurs du parti. En cas de recevabilité des motions par ces derniers, leurs auteurs seraient invités à venir les défendre devant ces instances. Les thèmes de ces motions pourraient être des sujets qui font l'objet de préoccupations tant au plan national qu'international. Elles peuvent porter sur l'intelligence artificielle qui apparaît comme la coqueluche des médias depuis un certain temps. Le sujet introduit par le militant de la base et défendu par lui avant d'arriver au sommet peut illuminer la religion du sommet peut illuminer la religion de ce dernier sur un thème qui lui paraissait flou, rébarbatif. Désormais le parti n'aura plus des réticences à en parler en public. Et personne ne pourrait le faire mieux que l'auteur de la motion qui de ce fait connaîtra une promotion au niveau du parti.

Ce ne sont pas les thèmes de ce genre qui font défaut, On pourrait multiplier ce type d'exemple qui démontre qu'en valorisant les organes de base, en lui permettant de prendre des initiatives, il pourrait en jaillir des talents. Et des talents qu'en profitera à merveille le parti. Mais pour en arriver à ce point, le parti devra sortir des sentiers battus, imaginé comment sortir de l'anonymat ces talents qui foisonnent dans les organes de base.

Laurent Lepossi



UDH-Yuki entre la vie et la mort

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE

du 25 MARS 2010

Jean Bruno Danga Adou

« D'ICI LÀ, LES POPULATIONS VERRONT QUE LES CHOSES VONT S'AMÉLIORER »

La desserte en électricité pourrait s'améliorer en République du Congo, particulièrement à Brazzaville. Le directeur général de la société Energie Electrique du Congo (E2C) Jean Bruno Danga Adou et ses techniciens viennent de relancer les activités du centre de dispatching de Djiri détruit récemment par un incendie. Cependant, d'autres travaux sont en cours au poste de Mbouono et pourraient s'inscrire dans le long terme. Une fois ces travaux achevés, la donne devra changer radicalement à Brazzaville, explique le directeur général d'E2C. Il annonce toutefois que la résolution définitive des problèmes actuels d'électricité viendrait de la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique et de la deuxième ligne de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville.

Le Patriote : Est-ce que l'une des salles de commande de 20.000 kilowatts du poste THT de Djiri partie récemment en fumé a-t-elle été entièrement réparée ?

Jean Brunon Danga Adou : Vous avez constaté qu'une fois informés de cette tragédie, nous avons mobilisé nos équipes qui ont travaillé jour et nuit pour rétablir au plus vite la situation. Nous avons rapidement procédé à la réhabilitation de la salle de commande de 20 000 kilovolts, du câblage de départ de 20 000 et de 30 000 kilovolts. Les départs dont ceux de Moukondo, Djiri, PK45, LCDE, Issambo, Kintélé, Nkombo, Neto sont maintenant alimentés.

L.P : Qu'est ce qui justifie la situation d'instabilité de l'électricité à Brazzaville ?

J.B.D.A : Il y a quinze ans, le réseau de transport était en sur-tension parce qu'il n'y avait pas de charge. Aujourd'hui, la montée en flèche des constructions et le développement rapide des quartiers augmente la charge de manière exponentielle. Ce qui fait que du phénomène de sur-tension qu'on avait, nous sommes passés à la baisse de tension, parce que le réactif a augmenté. Nous avions des lignes inductives et la RDC tirait le réactif chez nous. Mais actuellement, c'est le sens contraire. Selon nos amis de la RDC, pour nous dépanner, ils doivent délester jusqu'à 50 mégawatts. Cette situation ne les arrange pas. Vu l'augmentation de la demande ; vu la limitation du transit entre Pointe-Noire et Brazzaville, quand nous dépassons les 50 mégawatts, ça crée un déséquilibre et on rentre dans un blackout. Cela devenait gênant. Au mois de décembre 2023, nous avons voulu expérimenter la deuxième possibilité de fonctionner sans la RDC. En optant pour ce nouveau système avec la limitation du transit du côté de Pointe-Noire, on ne pouvait tirer que 110 mégawatts, alors que la charge de Brazzaville est de plus de 230 mégawatts.

L.P : Pourquoi Pointe-Noire

ne fournit à Brazzaville que 110 mégawatts ?

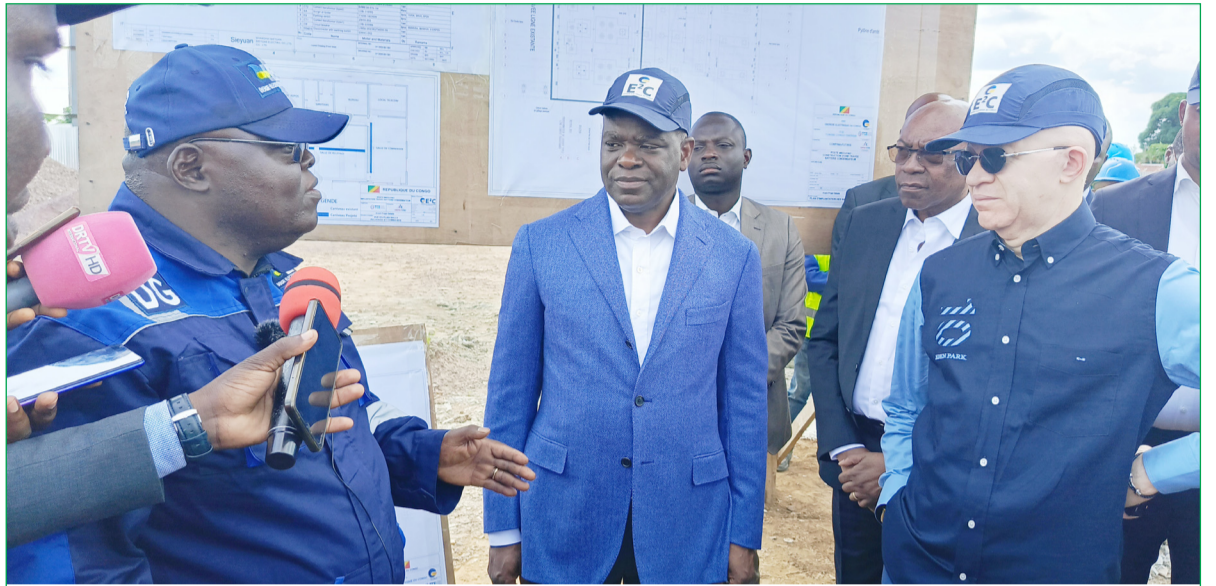
J.B.D.A : Parce qu'il y a la limitation. Quand on arrive vers Mindouli, avec une ligne de 220 kilovolts, la tension commence à baisser. Nous avons réfléchi sur la méthode à utiliser pour améliorer la situation. Parmi la solution envisagée, il y avait Tsélampo qui est l'épicentre de la charge active ; de l'autre côté c'est là où nous tirons le réactif. On peut positionner à Mbouono les compensateurs statiques afin d'améliorer la tension sur le réseau du transport. Ce qui nous a conduits à commander le matériel pour réaliser les travaux en deux phases. La première est le génie civil que nous venons pratiquement de terminer. Nous commençons à monter les supports sur lesquels seront positionnés les équipements en attendant que le fournisseur arrive afin qu'ensemble, nous ouvrons les caisses pour faire le point sur ce qui peut manquer ou non.

L.P : A quoi servent ces compensateurs statiques ?

J.B.D.A : Ils permettent d'améliorer le niveau de la tension sur le réseau de transport. Il arrive que de 220 kilovolts, nous descendons à 180. L'installation de ces équipements nous permettra de rehausser ce niveau et de prendre le maximum de clients. Ces équipements placés à Mbouono vont améliorer la situation. Nous commençons par Mbouono et nous allons voir le résultat. S'il est bon, nous descendons du côté de Tsélampo et du côté de Mindouli pour que sur l'ensemble du réseau entre Pointe-Noire et Brazzaville, on puisse installer ce genre d'équipements.

L.P : Quelle est la situation actuelle de la fourniture de l'électricité à Brazzaville ?

J.B.D.A : La journée nous avons autour de 40 mégawatts et la nuit nous avons autour de 60 mégawatts. Donc, le matin nous essayons d'envoyer le maximum d'électricité au centre-ville pour faire tourner les administrations et les industries.



La solution pour Jean Brunon Danga Adou : un nouveau barrage hydroélectrique

Le soir comme tout est arrêté au centre-ville on tente d'envoyer dans les quartiers.

L.P : Aura-t-on résolu tous ces problèmes, une fois ces équipements installés ?

J.B.D.A : Pas du tout. C'est un dispositif que nous plaçons. Il peut fonctionner quelques années et peut-être quelques mois. Nous installons ces équipements pour voir ce que ça va donner. Car chaque jour les charges ne font qu'augmenter. Je ne peux pas garantir que tous les problèmes seront réglés.

L.P : Par quelle voie trouvera-t-on la solution pérenne ?

J.B.D.A : Nous le disons tous les jours. Il faut trouver une deuxième ligne entre Pointe-Noire-Brazzaville, de sorte que s'il y a des problèmes sur la première ligne, on bascule immédiatement sur la deuxième ligne. Tant qu'on ne fera pas cela, on rencontrera toujours des difficultés comme actuellement. Une grande ville comme Brazzaville n'a pas une centrale hydroélectrique à côté. Il faut à l'avenir construire un barrage hydroélectrique qui sera capable de réguler le réseau national.

L.P : Et la centrale thermique de Pointe-Noire ?



Un des chantiers pour améliorer la fourniture de l'électricité

J.B.D.A : Une centrale thermique comme celle de Pointe-Noire ne peut pas réguler un réseau de transport, quelle que soit sa puissance, parce que les groupes tournent à 3000 tours par minute, pendant qu'au niveau des centrales ils tournent à 230, 240 et 250 tours par minute. Donc les groupes des centrales thermiques sont très sensibles. Ils lâchent à la moindre variation des paramètres dans le réseau. Et, s'ils lâchent, c'est moins de 150 mégawatts qui disparaissent du réseau et cela crée un déséquilibre et on rentre en blackout. C'est un problème crucial au niveau de l'exploitation. Mais avec une centrale hydroélectrique, la régulation est plus aisée et plus résistante avec la variation.

L.P : Quelle est la capacité de distribution d'E2C à Brazzaville ?

J.B.D.A : Sur les 230 mégawatts qu'on pouvait mettre à la disposition des clients de Brazzaville, on enlève 30 la journée et 60 la nuit. On a plus de 150 ou 160 mégawatts qui sont disponibles pour la ville. Mais la pointe de Brazzaville la journée est autour de 230 ou 240 mégawatts.

L.P : Qu'est-ce qui empêche E2C de privilégier la fourni-

ture d'électricité à LCDE étant donné que les problèmes d'eau seraient consécutifs à l'instabilité et aux coupures d'électricité ?

J.B.D.A : Depuis ce matin, il n'y a pas eu de coupure générale d'électricité. Ce qui veut dire que pendant plus de 6 heures, les centrales ont fonctionné. Le problème avec l'eau, c'est que les centrales pour envoyer l'eau dans la ville, il fait minimum 6 heures de fonctionnement sans interruption. Or, nos usines d'eau sont alimentées par des lignes spéciales qui ne peuvent être perturbées par rapport à un délestage quelconque. Si on vous dit qu'on déleste les usines d'eau, c'est faux. Nos agents travaillent sur la base des consignes. Nous avons des lignes prioritaires. Quand il y a un blackout, le peu d'électricité restant est donné en priorité aux usines d'eau, aux hôpitaux, à l'aéroport, au Centre national de radio et de télévision. Une fois ces points alimentés, on commence à alimenter d'autres structures. Ni les groupes électrogènes, ni les centrales thermiques ne peuvent garantir le fonctionnement des usines d'eau.

L.P : Qu'est ce que vous pouvez dire aux usagers d'E2C ?

J.B.D.A : Je comprends les plaintes de la population. Mais si les populations suivaient ce qui se passe en dehors de chez nous, elles auraient dû comprendre que nous ne sommes pas les seuls en Afrique ou dans le monde à rencontrer ce genre de problème. Avec la canicule, les équipements chauffent et la qualité du produit diminue indépendamment de notre bonne volonté. Je demande à la population de garder l'espoir. Nous ne dormons pas. Nous travaillons. D'ici là, les populations verront que les choses vont s'améliorer.

Propos recueillis par
Marlène Samba

LE SYNDICAT DES DOUANES ENTRE BUSINESS, ZIZANIE ET DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Plus rien ne marche au sein du Syndicat des douanes du Congo (SYDOC). A l'origine de la guéguerre, le président de cette centrale syndicale Juste Macaire Bidimbou s'accroche au poste, malgré son admission à la retraite depuis 2022. Cependant, Remy Nguimby, le seul des cofondateurs encore actif qui se considère comme le successeur naturel et d'autres membres du bureau, font feu de tout bois pour l'éjecter de la tête de cette structure syndicale.

Dans cette lutte pour le pouvoir et cet imbroglio exacerbé par le mutisme de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC) dont est affilié le SYDOC, ce sont les douanes congolaises qui paient au plus fort, le prix d'un feuilleton à l'issue incertaine. La période de l'incertitude au sein du Syndicat des douanes du Congo remonte à l'admission à la retraite ayant mis fin de facto au mandat de Juste Macaire Bidimbou. De nombreux actes posés, dénotent un cocktail hétéroclite mêlant intérêts privés, règlements de comptes, course au pouvoir sous le prétexte de défense des intérêts des travailleurs et protection de l'outil de travail. Incapables de respecter ou de faire appliquer les procédures syndicales, les différents protagonistes se livrent à une véritable bataille rangée. La justice mise à profit oscille entre ordonnance et rétractation. La COSYLAC qui devrait organiser les choses manque de courage et le président sortant qui serait en possession de la logistique pour organiser l'assemblée générale ne veut rien savoir, tandis que ceux qui aspirent à prendre les commandes de cette centrale syndicale, multiplient les contacts et les stratégies pour le faire partir. Conséquence, le SYDOC est dans l'impasse, entamant ainsi le moral des agents, voire le fonctionnement optimal de cette administration chargée de défendre les intérêts des travailleurs.

Ainsi naquit la crise

La cacophonie au sein du SYDOC a été rendue publique le 23 septembre 2023, lors de la réunion de concertation entre le directoire national de la COSYLAC et le bureau du SYDOC. Consacrée à la « gestion de la crise au sein du SYDOC », cette réunion avait convenu de la continuité du mandat des instances dirigeantes actuelles jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale ; l'annulation de tous les documents et actes produits et transmis à la direction générale des douanes par les parties en conflit à



Passation de service à la tête du Sydoc (Photo d'archives)

compter de la date de signature de la cessation du mandat du président du syndicat ; la préparation par le bureau de la prochaine assemblée générale électorale et le respect par tous de ces prescriptions. Mais, les choses n'avancent pas tel que décidé. Ce qui conduit alors Rémy Nguimby, président de la commission de contrôle et d'évaluation du syndicat qui se dit, dernier des cofondateurs à vouloir diriger le SYDOC. Aux termes des textes fondamentaux du SYDOC, le départ à la retraite entraîne ipso facto la fin légale du mandat du président siégeant. Pour les départager, une action a été engagée en justice. Une ordonnance fut prise par le président du tribunal de grande instance de Pointe-Noire. Elle ordonne « la cessation des fonctions du président du bureau exécutif national du syndicat des douanes du Congo, Juste Macaire Bidimbou en raison de sa retraite... et de l'expiration du terme de son mandat ». Une réunion COSYLAC-SYDOC est de nouveau convoquée les 18 et 19 décembre 2023. Les participants conviennent de « l'arrêt de la procédure judiciaire engagée au tribunal de grande instance de Pointe-Noire contre le pré-

sident Juste Macaire Bidimbou ; la transmission au directoire national de la COSYLAC de la liste du corps électoral et du budget de la tenue de l'assemblée générale électorale par le bureau exécutif national du SYDOC ; la fixation à la date du 29 décembre 2023 et la convocation de l'assemblée générale de restructuration à travers une prise de décision par le président national de la COSYLAC » René Serge Blanchard Oba.

Le corps à corps judiciaire Nguimby-Bidimbou

En l'absence de la convocation de l'assemblée générale de restructuration des instances dirigeantes, recommandée par la réunion COSYLAC-SYDOC et malgré la mise à disposition des fonds nécessaires au président sortant, Rémy Nguimby saisit le tribunal de grande instance de Brazzaville et obtient gain de cause. En effet, le 18 janvier 2024, la juridiction compétente interdit « à Juste Macaire Bidimbou d'exercer les fonctions de Président du Syndicat des douanes du Congo dit SYDOC et d'accomplir les actes au nom dudit syndicat ». De même, elle désigne « Rémy

Nguimby en qualité d'administrateur provisoire du SYDOC, avec pour mission d'organiser une campagne d'adhésion, de mettre en place un nouveau bureau, des organes intermédiaires de base et d'organiser de nouvelles élections dans un délai de trois mois ».

Le 29 mars 2024, cette ordonnance subit une rétractation. Sur requête de Juste Macaire Bidimbou, le tribunal de grande instance de Brazzaville rétracte « en toutes ses dispositions, l'ordonnance sur requête... du 18 janvier 2024 rendue par le président du tribunal de grande instance de Brazzaville ». Devant cette impasse, les arbitrages auraient été faits pour amener la COSYLAC à prendre ses responsabilités et à organiser la restructuration de la direction du SYDOC. Les moyens conséquents auraient été mobilisés à cet effet. Mais personne, sauf la direction de la COSYLAC, ne sait pourquoi l'assemblée générale n'est pas toujours organisée.

Extension de la crise et quête des ralliements

La situation syndicale étant bloquée, les problèmes sociaux des travailleurs se densifient et se généralisent. Le

mécontentement s'amplifie. Ce qui conduit l'intersyndicale des douanes d'écrire, le 28 mars 2024, au ministre de l'économie et des finances. Dans cette correspondance, « l'intersyndicale des douanes fait part au ministre Jean Baptiste Ondaye de son indignation devant les malheurs des douaniers, les injustices ou les inégalités les plus insupportables liées à la gestion actuelle par l'administration des douanes et aux résultats de l'analyse critique des notes » prise par le ministre. L'intersyndicale réclame au ministre le paiement des émoluments internes à la douane ; le respect des délais requis pour la rétrocession desdits émoluments et la rétrocession de la prime de rendement au titre de l'année 2022.

Le jour suivant, Rémy Nguimby qui se passe pour le président du SYDOC fait parvenir au ministre de tutelle, une lettre de désengagement du SYDOC vis-à-vis de la contestation formulée unilatéralement par l'intersyndicale des douanes, section CSTC. La lettre est ainsi libellée : « monsieur le ministre, en ma qualité de président du SYDOC, je vous informe que le SYDOC se désolidarise totalement de cette lettre de contestation aux propos injurieux qui menacent dangereusement la paix... que nous devons préserver par la recherche des solutions apaisées et non par la violence ».

Le même jour, il fait parvenir au ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, une lettre dans laquelle il accuse le directeur général des douanes, de prendre en otage les syndicats. Rémy Nguimby se présente paradoxalement comme administrateur provisoire du SYDOC, en référence à l'ordonnance du tribunal de grande instance de Brazzaville du 24 janvier 2024 dont la rétractation avait été rendue en mars de la même année.

Pure instrumentalisation, rétorque le camp Bidimbou qui signale que le lobbying tenté par Nguimby et sa suite a échoué. Il rappelle la neutralité de l'administration face au syndicat et accuse en retour Rémy Nguimby d'instrumentaliser cette situation. Selon lui, Rémy Nguimby l'oppose au ministre, à ses collaborateurs d'une part, afin de créer le chaos au sein de la douane pour s'emparer illégalement de la présidence du SYDOC.

Ernest Otsouanga

Bataille de la santé

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS OPÉRATIONNELLES DES CSI DE NGOKO ET D'ABALA

Le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki vient de déployer du personnel qualifié et de doter des centres de santé intégrés de Ngoko et d'Abala en médicaments ainsi qu'en équipements médicaux.



Les centres de santé intégrés de Ngoko dans la Cuvette et d'Abala dans les Plateaux, sont des structures sanitaires de référence dans des zones de faible couverture sanitaire. En effet, dans le souci de renforcer leurs capacités opérationnelles respectives, le gouvernement vient de pourvoir en personnels, médicaments et équipements ces différents CSI.

Le Centre de santé intégré de Ngoko a été le premier à avoir accueilli le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki qui n'était pas arrivé dans cette localité les mains. Saluée par les populations venues des quatre coins du district de Ngoko, cette visite a été marquée par le déploiement du personnel et la remise des médicaments ainsi que des équipements médicaux. Ce geste tant attendu par la population annonce un nouveau départ pour ce CSI.

Au personnel évoluant au CSI de Ngoko et aux populations, le ministre de la santé et de la population a présenté un médecin formé à Cuba et nouvellement affecté dans cette structure, une infirmière, un technicien supérieur de laboratoire et une sage-femme. En dehors du personnel déployé, Gilbert Mokoki a remis au nom du gouvernement, des médicaments et des équipements médicaux de diverses natures dont des lits d'hospitalisation, une table d'accouchement, des pése-bébés et bien d'autres équipements de première nécessité. « Le centre de santé intégré de Ngoko est démuné de tout. Le district de Ngoko a trois centres de santé qui ne sont plus fonctionnels depuis longtemps. Le premier centre de santé se situe à sept kilomètres d'ici au village Mboma ; le deuxième centre se trouve au village Opangui à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de district

et le troisième centre de santé intégré se trouve à quarante-cinq kilomètres, plus précisément au village Ibonga », a fait savoir François Imbiéla, le sous-préfet.

Poursuivant sa déclaration, le sous-préfet de Ngoko a indiqué : « le président de la République Denis Sassou N'Gusso a toujours souhaité que le système de santé soit performant et profitable à toutes les populations ». François Imbiéla a déclaré qu'avec ce personnel qualifié et ces équipements, le district de Ngoko sortira de sa pauvreté puisque, quand un peuple est malade, il ne peut pas contribuer au développement du pays. Il a toutefois sollicité l'implication du ministre pour qu'un poste de santé soit ouvert au village Oyendzé, qui abrite une zone agricole protégée, synonyme du rassemblement de plusieurs personnes.

De son côté, le directeur départemental des soins et services de santé de la Cuvette, M. Okemba s'est réjoui de l'affectation d'un médecin et d'un technicien de laboratoire. Présentant brièvement cette formation sanitaire, il a précisé que « le centre de santé intégré de Ngoko compte neuf bénévoles dont sept puéricultrices, un chauffeur et un tâcheron. Le profil épidémiologique est dominé par le paludisme et les anémies graves ».

Parlant des doléances, il a souhaité « la mise à disposition du centre de santé intégré de Ngoko d'un automate d'hématologie parce que les cas d'anémie chez les enfants de moins de cinq ans pose assez de problèmes ».

Henriet Mouandinga

Zones agricoles protégées (ZAP)

DES EXPÉRIENCES COMPLÉMENTAIRES DANS LE NIARI ET LE POOL

Lentement et sûrement, l'expérience des zones agricoles protégées s'étend sur l'ensemble du territoire national. Pour preuve, la zone agricole protégée de Mossendjo dans le Niari et la zone agricole protégée de Mbandza Kaka dans le département du Pool. La première est consacrée à la culture du manioc et du maïs ; la seconde, outre le maïs et le manioc, pratique le maraîchage.

C'est le ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Paul Valentin Ngobo qui a ouvert les champs le 3 avril 2024 et installé les cultivateurs. Pour la ZAP de Mossendjo dont les principales cultures sont le maïs et le manioc, 109 cultivateurs y travaillent pour leur propre compte. Alain Mouloumbou Koumba, l'un de ses cultivateurs, pense que la mise en œuvre des zones agricoles protégées dans sa localité concourt à la lutte contre l'oisiveté des jeunes et constitue l'antidote par excellence de la délinquance et du grand ban-

département du Pool, 14 coopératives y sont à pied-d'œuvre. Ici le maïs et le manioc constituent les principales cultures qui sont semées et plantées à côté des cultures maraîchères. Le lancement de cette nouvelle expérience agricole dans cette localité devra révolutionner à coup sûr, les habitudes, en plus de ce que cette activité est génératrice de

revenus comme le dit le président du conseil départemental du pool Michel Bouboutou Mampouya. Signalons que le lancement de ces deux zones agricoles protégées a été marqué par la remise aux cultivateurs, du matériel aratoire. Ce qui leur permettra d'améliorer les rendements.



Le ministre Paul Valentin Ngobo toujours sur le terrain de l'action

ditisme. S'adressant aux agriculteurs, le ministre de tutelle, leur a demandé de pratiquer la bonne organisation ; de faire de la compréhension, l'unité et l'ardeur au travail leur modus vivendi, pour espérer des rendements meilleurs. Le ministre Paul Valentin Ngobo leur a aussi demandé de contribuer à la pérennisation de ce projet. Pour Paul Valentin Ngobo, la création de la zone agricole pro-

revenus comme le dit le président du conseil départemental du pool Michel Bouboutou Mampouya. Signalons que le lancement de ces deux zones agricoles protégées a été marqué par la remise aux cultivateurs, du matériel aratoire. Ce qui leur permettra d'améliorer les rendements.

Henriet Mouandinga



La ZAP de Mossendjo

NÉCROLOGIE

MM. Malouata Claude, Malouata Félicité ont le regret d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur frère aîné **Malouata Félix**, rappelé à Dieu, le vendredi 26 avril 2024 à Brazzaville.

Le deuil se tient à Mayanga vers Wayako.



Brazzaville

ENCORE UNE MESURE POUR RIEN : LES MOTOS-TAXIS TOUJOURS VISIBLES AU CENTRE-VILLE

Courant première quinzaine du mois d'avril 2024, le maire de Brazzaville Dieudonné Bantsimba a, dans un arrêté, pris la mesure interdisant la circulation des mototaxis dans le périmètre du centre-ville. Le commandant territorial des forces de police a été instruit pour que cette mesure soit appliquée dans toute sa rigueur. Force est de constater que ces engins continuent de transporter allègrement les clients aux différents coins de la zone interdite.



Un phénomène qui prend des proportions inquiétantes au Congo

Dans l'opinion, la décision du maire de Brazzaville a été perçue comme une réelle volonté d'améliorer la sécurité routière dans la capitale, en réponse aux nombreux cas d'accidents souvent mortels, impliquant les deux roues. Il s'agissait sans doute aussi, de garantir la fluidité de la circulation routière dans le centre-ville, siège des institutions, des grandes administrations et organismes internationaux, mais aussi zone de résidence des autorités du pays et des étrangers en séjour à Brazzaville.

Le refus par les conducteurs des mototaxis de se plier aux injonctions du maire et l'inaction des agents de police, d'une part et le silence du maire et des services de la mairie d'autre part, laissent les populations perplexes. Chacun se demande : « où allons-nous ? » Pourquoi alors adopter des mesures que l'on sait d'avance inapplicables ? Celle prise par le maire Bantsimba, a-t-elle été réellement murie en amont ? S'agissait-il d'un simple effet d'annonce ? Autant de questions que l'on se pose au regard du comportement des conducteurs des mototaxis, qui n'ont cessé de circuler dans la zone interdite du centre-ville. Transportant parfois deux ou trois passagers à la fois, ces

conducteurs qui, pour l'essentiel ne maîtrisent pas le code de la route, ont malgré tout de beaux jours devant eux.

L'on se souvient qu'au lendemain de la publication de la décision de l'autorité municipale, ils ont vivement réagi. Brandissant le taux de chômage des jeunes, ils ont vu en cette interdiction, une menace contre leur moyen de subsistance et leur liberté de circulation. Des déclarations ont été faites, rejetant vigoureusement les termes de la décision du maire. Connaissant la psychologie du milieu, ces jeunes savaient déjà que rien ne se passera en cas de résistance.

Comme c'est souvent le cas dans ce pays, cette décision n'a été qu'un coup d'épée dans l'eau. En effet, la page d'histoire du Congo qui s'écrit sous nos yeux montre que même au plus haut niveau de l'Etat, les mesures prises y compris par le conseil des ministres, ne servent qu'à plaire à l'oreille. Elles sont rarement suivies d'effets escomptés. C'est l'expression incontestable de la crise épidémique d'autorité qui prévaut dans le pays.

Quelques occurrences nous édifient largement à ce sujet : en 2012, le Président de la République avait engagé le gouvernement à augmenter

l'offre de santé, en vue d'améliorer les conditions de travail des personnels de santé et d'accueil des malades. Les résultats y relatifs sont mitigés. Il en est de même pour la mesure relative à la gratuité de la césarienne dans les centres de santé publics. A ce jour, le constat est désolant : les familles supportent à prix d'or les césariennes pratiquées dans les établissements sanitaires. Dans le secteur de l'enseignement, l'opinion reste dubitative quant aux résultats de la biennale 2013-2014. En ce qui est du secteur des transports urbains, la création par le gouvernement en 2015 de la STPU, avait pour objectif, l'amélioration des conditions et la qualité des transports à Brazzaville et à Pointe-Noire. Cela n'a été qu'un échec cuisant : les déplacements dans les deux grandes villes ressemblent toujours au chemin de croix.

Tout compte fait, ni les interpellations des parlementaires, ni les dénonciations de la presse, moins encore les lamentations des populations n'ont pu changer quelque chose aux agissements contreproductifs des cadres. Entre temps, d'autres mesures sont prises, avec le même résultat.

J.D.

HUMEUR

LA FEMME, TOUJOURS LA FEMME

Parler de la femme aujourd'hui, peut paraître trop tardif et ridicule. Car, sur elle, tout a été dit et redit. Tout a été fait. De l'Antiquité à nos jours, la femme a fait émerger toutes formes de sentiments et d'émotions. En fonction des époques, des civilisations, des religions ou des contextes, son image a été présentée sous plusieurs facettes correspondant souvent aux sentiments de l'homme. Historiens, écrivains, juristes, ecclésiastes, politiques ou sociologues ont produit une profusion d'images : déesse de l'antiquité comme Athéna ou Diane ; puissants personnages bibliques comme Madeleine ou Salomé ; très respectées écrivaines comme Simone Veil, Simone De Beauvoir ; femmes politiques comme Christiane Taubira, Kimpa Vita, Winnie Mandela... D'illustres artistes musiciens ont célébré ou brocardé les femmes, sans épuiser la problématique.

Autant de représentations féminines fortement contrastées qui ont, au cours de l'histoire, suscité tantôt admiration, sublimation et adoration, tantôt rejet et sarcasmes. Cette ambivalence de l'image du sexe faible appelé encore deuxième sexe s'explique en grande partie par le fait que la femme est, simultanément, la cause du péché originel (la faute commise par Eve), et du salut de l'humanité (la maternité de la Vierge Marie).

Parler des femmes, est donc un exercice à risques, notamment le risque de reproduire une histoire de regards biaisés que les hommes ont toujours portés sur elles ; une histoire des rapports de sexes. En effet, dans sa représentation des femmes, l'homme a souvent eu à donner libre cours à ses fantasmes ou à dévoiler les grands traits ayant marqué l'évolution féminine : sa beauté (la couleur de sa peau, l'envergure de ses hanches, le volume de ses seins et sa poitrine imposante...) ; la générosité de son regard ; son vestimentaire qui laisse entrevoir ses jambes...

Naguère confinée dans ses devoirs d'épouse et de mère, la femme devait se contenter de ce statut abusivement réducteur. Ce, pendant des décennies. Jean-Jacques Rousseau soutenait honteusement cette thèse dans Emile et De l'éducation (le Livre V) : « plaire aux hommes, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance »

C'est bien plus tard que le rôle hautement social de la femme est reconnu, en dépit du poids du péché d'Eve sur les consciences et la phallogocratie sans cesse pesante des hommes.

Puis, l'émergence de la figure de Madeleine a su racher le passé pécheur de la femme. Des figures littéraires féminines emblématiques se sont imposées les unes après les autres en Europe, donnant à la femme une image plus positive et concrète. Avec les changements économiques et techniques liés à la révolution industrielle, les femmes sont sorties timidement de la maison ; puis de manière plus affirmée, elles ont intégré le monde économique et politique. Ensuite, elles ont accédé à de nombreux droits, dont celui lié à l'instruction. La diffusion des idées y relatives affole le compteur. Des voix s'élèvent partout, appelant au respect des droits des femmes. Aujourd'hui, plus qu'hier, le combat pour l'émancipation des femmes se poursuit avec plus d'acuité et remporte de grands succès dans tous les continents.

Désormais, la beauté extérieure des femmes reflète leur valeur intrinsèque en tant que femmes instruites, vouées aux grandes causes humaines. Ce qui met en parfaite harmonie leurs deux aspects fondamentaux : la beauté extérieure et celle dite intérieure.

Jules Débel

CHU-B

LA CSTC-FENASAS REMET LE PAYEMENT DES ARRIÉRÉS DES SALAIRES SUR LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

La section syndicale de la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) et la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (FENASAS) du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville (CHU-B) se sont réunies récemment à Brazzaville en assemblée générale. Au cours des travaux, les représentants de ces structures syndicales ont débattu de plusieurs questions d'intérêt général dont le paiement des trois mois d'arriérés de salaires dus aux agents du CHU-B. Les travaux de cette assemblée générale ont été présidés par Albert Nyanga, secrétaire général de la fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales qu'entourait le secrétaire général de la section CSTC-FENASAS, section CHU-B, François Ondélé Gakosso.



Le présidium des travaux

Au terme des débats houleux sur les trois mois d'arriérés de salaire, les participants à cette assemblée générale ont pu obtenir de la CSTC-FENASAS, l'assurance et la promesse ferme d'un règlement de ces arriérés, parce que les négociations avec le gouvernement sur la question resteront d'actualité aussi longtemps que ce problème ne sera pas résolu. Notons que ce point occupait une place prépondérante parmi ceux qui ont été inscrits à l'ordre du jour de cette assemblée générale ayant rassemblé les représentants de ces structures syndicales. Ils ont aussi décidé de la restructuration des instances dirigeantes de la section syndicale du CHU-B.

Prenant la parole à cette occasion, le secrétaire général de la section CSTC-FENASAS du CHU-B a dans un premier temps fait le compte rendu du dialogue social mené avec le gouvernement en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail, puis annoncé l'avancement progressif de certains dossiers, tel que celui lié à la prise en charge des retraités du CHU-B par la CNSS. Il a également parlé des prélèvements qui ont été faits sur leur salaire en rapport avec la Caisse d'assurance de maladie universelle (CAMU). Il a cependant rassuré l'auditoire que lumière sera faite sur ce sujet, tout en insistant sur la nécessité de poursuivre le dialogue avec le gouvernement

pour la prise en compte des revendications des travailleurs du CHU-B. Les différents syndicats ont reconnu les efforts du gouvernement ; des efforts qui se sont traduits par le paiement régulier des salaires des agents du CHU-B, depuis quelques mois.

« Nous allons ensemble trouver les voies et moyens pour que les arriérés soient payés aux agents du CHU-B. Il faut aussi harmoniser des allocations familiales. Depuis plusieurs années, la question est toujours posée et demeure sans réponse. Sur les trois mois d'arriérés, nous irons

avec vous vers notre tutelle, si à ce niveau la situation ne trouve pas de solution, nous irons chez le premier ministre et pourquoi pas à la présidence de la République pour que les trois mois d'arriérés de salaire des agents du CHU-B soient payés », a-t-il souligné.

S'agissant des élections du bureau de la section et de la commission de contrôle, le secrétaire général a d'abord défini le rôle du syndicat avant de saluer la volonté de chaque membre du bureau de s'atteler à un travail bien fait ainsi qu'à une pleine responsabilité. Il a indiqué que le syndicat a

pour but de représenter les travailleurs et défendre dignement leurs intérêts. « Quant aux élus, je salue leur travail. Nous devons rester debout pour défendre les intérêts des travailleurs », a conclu le secrétaire général.

Notons que cette section syndicale CSTC-FENASAS du CHU-B est désormais composée d'une dizaine de membres, dirigée par François Ondélé Gakosso, secrétaire général de la section, élu à son poste à la faveur de la présente assemblée générale.

Dim-Martie Mizère



PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

PARADOXES

◆ Quand l'argent prime sur l'humanisme

Un fou casse le pare-brise d'une voiture appartenant au chef du bureau central des accidents. Le propriétaire du véhicule fait passer un communiqué ainsi libellé : « un fou est décédé suite à un accident de circulation. Le gars qui l'a tué travaille au bureau central des accidents. Il recherche les parents de la victime pour une indemnisation à l'amiable ».

La famille du fou qui est saisie, forme une délégation qui arrive précipitamment au bureau central des accidents. L'agent qui les reçoit demande aux membres de la délégation d'aller en conciliabule afin de déterminer le montant qui doit être payé à la famille, suite au décès accidentel de leur frère. De retour de leur conciliabule, ils arrêtent avec enthousiasme le montant de 100 millions de FCFA. Il leur est ensuite demandé de choisir la personne devant percevoir l'argent. Sur ce sujet, la dispute commence, mais ils finissent par désigner l'oncle maternel pour toucher les fonds au nom de la famille.

Pendant que la cagnotte est attendue, on annonce aux parents que le fou n'est pas mort, en réalité il est en prison pour avoir cassé le pare-brise

d'un véhicule d'autrui et qu'étant malade, la famille doit payer... Du coup, des reniements ont commencé parmi les membres de la délégation. Celui qui avait été désigné pour percevoir les fonds, en guise de dommages et intérêts, se dit ne pas être responsable de la famille et que le père biologique du fou doit payer. N'est-ce pas la triste réalité qui montre que dans ce monde, l'argent prime sur l'humanisme.

◆ Une femme meurt en voulant augmenter le volume de ses fesses

Il y a des femmes qui n'acceptent pas leur état physique et veulent augmenter le volume de leurs fesses pour sembler mieux attirer les hommes qui admirent cette partie sensible du corps féminin.

Certaines femmes prennent des produits dans l'espoir d'atteindre cet objectif. D'autres par contre, subissent des opérations chirurgicales esthétiques. Ce genre de pratiques est susceptible de conduire à la mort. C'est ce qui était arrivé à la célèbre influenceuse mexicaine et mannequin de 29 ans Joselyn Cano qui est morte après avoir subi une opération visant à augmenter le volume de son fessier.

Les faits se seraient déroulés en Colom-

bie. L'intervention, appelée « Brazilian Butt Lift », réputée pour être aussi risquée qu'onéreuse, consistait à aspirer de la graisse dans les régions voisines du fessier, afin de la réinjecter dans les endroits désirés.

◆ Les péripéties d'une défaite

Dans une localité de l'intérieur du pays, une équipe de football prépare un match devant se jouer un dimanche. Vendredi, les joueurs répartis en équipe A et B s'affrontent pour leur dernier match de préparation. Durant la rencontre, l'entraîneur en survêtement crie de temps en temps pour réveiller certains réflexes endormis.

Le samedi matin, le coach convie les athlètes à une messe qui se termine par une communication du prêtre aux joueurs. Ce dernier leur recommande d'avoir la foi en Dieu, le respect pour l'adversaire et le public, ainsi que l'amour pour leur équipe. Ce sont des armes essentielles pour gagner, insiste l'homme en soutane. Le soir, le président du club fait venir à son domicile un féticheur. Celui-ci attend minuit pour réunir les joueurs autour d'une statuette placée sur un ballon de football. Ses incantations durent deux heures. Il promet à l'équipe une victoire sans appel de 5 buts à zéro. Les joueurs qui n'ont eu

que quatre heures de sommeil avant le match du dimanche ont, contre toute attente, été battus par 3 buts à zéro. Pour avoir cru à la fois en Dieu et au féticheur, pouvaient-ils s'attendre à mieux ? Et pourtant les saintes écritures enseignent que personne ne peut servir deux maîtres.

◆ Un polygame à la recherche de nouvelles épouses

Marié à huit femmes, un mannequin brésilien de 36 ans, nommé Arthur O Urso a divorcé de ses quatre compagnes. Désormais, le polygame souhaite faire de nouvelles conquêtes. Malgré ses divorces, le mannequin prône toujours l'amour libre. Il est hors de question pour lui de devenir monogame. D'ailleurs, le trentenaire est toujours en couple avec quatre femmes et nourrit le désir d'avoir dix épouses. Il a également exprimé son souhait d'avoir des enfants avec chacune de ses épouses.

« J'ai un fantasme, j'ai toujours souhaité dix mariages et avoir des enfants avec toutes mes épouses. J'ai le même amour pour chacune d'elles. N'avoir que des enfants avec une ou deux d'entre elles me semble injuste », déclare le polygame qui tient à atteindre son objectif. □

Mode

EXTENSION DES FAUX CILS, UNE MÉTHODE INNOVANTE ET PLEINE DE RISQUE

Dans les sociétés africaines en général et congolaises en particulier, les faux cils sont devenus un accessoire remarquable et très prisés chez les jeunes filles et les femmes âgées. Elles pensent afficher un regard de biche et charmer les hommes. Cependant, son port représente un grave risque pour les yeux de celles qui les portent.



Aujourd'hui, les filles n'attendent plus les occasions pour porter les faux cils, car elles pensent qu'ils apportent un plus au regard. Ainsi, toutes les occasions sont bonnes pour les porter. Fréquemment, elles utilisent les faux cils pour se faire belles, voire séduire. Certaines filles admettent qu'ils offrent un nouveau regard, donnent l'intensité et de la profondeur à votre regard, afin de le rendre superbe.

Cependant, il y a un hic. Pour mettre les faux cils, il faut être patiente, attentionnée et surtout professionnelle, car il s'agit des yeux. Il existe deux types de faux cils. Le premier est temporaire. Il est plus usité à cause de sa facilité d'utilisation. Aussi, les femmes peuvent se le poser elles-mêmes. Il est fixé à l'aide d'une colle peu résistante qui peu faciliter leur décollage. Ces faux cils sont pratiques et surtout glamour. Le second, selon les esthé-

ticiennes, reste en place plusieurs semaines. Ces extensions sont les plus difficiles à mettre et à enlever. Ce qui accroît le risque de leur pose. Il en existe de plusieurs longueurs différentes avec des volumes plus ou moins importants selon l'effet désiré.

Comment ça se pose ?

Une spécialiste dit : « *il faut d'abord appliquer une colle très résistante sur le dos de la main et ensuite prendre un petit bâtonnet pour répartir la colle sur la tranche des faux cils ; ensuite prendre une pince à épiler et les déposer sur les vrais cils en commençant par le coin interne de l'œil, puis légèrement sur la base des faux cils pour optimiser le collage* ».

Phénomène de mode ou tendance actuelle

Les faux cils sont devenus l'accessoire le plus pratique pour les femmes, mais attention à

la kératite et à l'ulcération de l'œil.

Selon un ophtalmologue, le phénomène n'est pas sans danger et l'incident majeur reste la kératite (inflammation de la cornée). Les faux cils qui font partie des annexes de l'œil ont un rôle de protection. En position inverse (dedans ou dehors), ils protègent essentiellement la cornée, qui est la première surface de l'œil. Mais orientés de façon anarchique par des artificiels, un problème d'irritation de la surface de l'œil peut se poser et l'incident majeur reste la kératite.

Notre interlocuteur énumère également d'autres effets cliniques liés à la pose des faux cils. Ce sont des irritations, les allergies, l'accolement des cils qui peut déranger la vision, soit des contacts des paupières, soit d'autres structures de l'œil, soit le picotement et autres. Généralement, ils ont tendance à être plus longs que les naturels. Résultats, au lieu de réduire le flux d'air qui arrive sur la surface oculaire, les faux cils ont plutôt tendance à l'augmenter. Ainsi, l'œil se retrouve déshydraté plus rapidement et plus fréquemment agressé par des particules aériennes, qui peut notamment conduire à des xéropthalmies (ou syndrome de l'œil). « *Vaut mieux arrêter simplement de poser des cils artificiels. On pourrait les mettre de manière ponctuelle pour les grands événements par exemple. Mais au quotidien, les risques sont importants* », a confié Chantale Malonga une coiffeuse esthéticienne.

Dim-Martie Mizère

Genre

LE TRAITEMENT INHUMAIN DE LA JEUNE FILLE CONGOLAISE AU SEIN DES FAMILLES

Au Congo, la jeune fille vit une situation plus qu'inhumaine. Pourtant, au sein de nombreuses familles, elle est l'espoir et la relève de demain. Elle est à cet effet appelée à respecter les droits et devoirs familiaux. Cependant, cette jeune fille lutte tant bien que mal pour sa survie et son épanouissement. Seulement, son traitement laisse toujours à désirer.

« *Eduquer une femme, c'est éduquer toute une nation* », dit un adage. La jeune fille d'aujourd'hui est cependant la femme de demain. Pour certaines familles, elle représente une perle rare et recherchée. Passant de l'adolescence à l'âge adulte, cette fille est considérée comme une jeune enfant naïve et sans expérience. Ceci dit, elle devrait bénéficier d'une attention particulière et d'un traitement sain. Malheureusement, cela n'est pas le cas. Elle est traitée plus durement par rapport au sexe opposé.

Dans la plupart des familles, la jeune fille est celle qui doit se lever tôt, faire le ménage et la cuisine, veiller à ses petits frères, initiée au mariage. Ainsi, elle a de moindre chance d'étudier convenablement, ou encore mener une carrière professionnelle saine et adéquate. Une jeune collégienne Divine se plaignait de sa condition en ces termes : « *parce que je suis une fille, j'ai des rêves. Si je bénéficie d'un traitement sain, je pourrais bien prendre les choses en main et être une femme responsable, en prenant soin de ma famille. Nous les filles nous pourrions prouver à tous que les filles sont une force et un atout pour la société* ».

« Je me demande bien si un jour nos parents sauront respecter ne fût-ce qu'à 50% nos droits. J'en doute si bien. Nous ne sommes pas bien traitées. Moins encore bien nourries. Au Congo, dans plusieurs familles, on ne pense qu'aux devoirs et non à leurs droits. C'est vraiment triste. On peut bien étudier, mais dès lors que ta mère ou ton père te dit pense à tes frères, pense à nous, ce n'est pas mauvais, mais quand il n'y a pas un vrai soutien, c'est difficile. Je vois là une course », ajoute Gracia, étudiante de 20 ans.

A côté de cela, ces filles sont initiées à certaines activités notamment commerciales dans le but de rapporter plus et subvenir aux besoins de la famille. Influencées par leurs parents, elles sont obligées de se soumettre à tout car, disent-elles, au Congo nombreux sont les parents qui imposent les droits. Il est difficile de jouir d'une liberté parfaite. L'avenir de ces dernières est sérieusement compromis parce qu'elles ne peuvent étudier sainement pour les unes, et pour les autres, finir leurs études.

Quand on remonte aux années antérieures, il était difficile de

voir les jeunes filles dans les rues, ou occuper des places dans les marchés pour un quelconque commerce. Aujourd'hui, il n'est plus rare de rencontrer une jeune fille occuper un étal dans le marché. Cette situation diffère d'une famille à l'autre.

Une forme de richesse et de commerce

Pour bien des familles, avoir une fille c'est posséder une richesse. Lors des mariages, souvent les parents profitent pour taxer cher sous prétexte que leur fille vaut l'or, vantant parfois les diplômes et autres mérites, alors qu'ils n'ont pas assumé leur responsabilité dans l'éducation affirment certaines. Ils les exposent et imposent des montants colossaux comme s'il s'agissait d'une vente aux enchères. Ceci entraîne des conséquences comme le suicide ou la fugue pour échapper aux conditions qu'on impose à la jeune fille.

Une mère interrogée à propos souligne : « *C'est toujours bien d'avoir donné naissance à une fille. Elles sont les mères de demain, l'espoir de la famille. Elles doivent être bien éduquées, bien nourries, bien gâtées. Elles doivent travailler aussi pour assurer leur lendemain* », a expliqué Régina Ngala.

La situation qui bloque

L'omniprésence de la pauvreté et la persistance de certaines attitudes traditionnelles et culturelles, en particulier, les travaux domestiques et même forcés demeurent les principaux obstacles au bon développement des jeunes filles au Congo. Elles se sentent quelque fois inférieures face à leurs semblables, compte tenu du traitement que les parents leur infligent. Les familles aux faibles revenus, principalement sont contraintes de traiter les garçons avec soin alors que les filles doivent aider maman à faire le ménage. Certaines ne supportant pas cela, abandonnent les bancs de l'école. Le traitement que reçoivent les jeunes filles pourrait conduire à de graves conséquences, tels que les conflits familiaux, rivalité entre mère et fille, le stress, la dépression mentale, l'échec scolaire, le divorce dans deux ou plusieurs mois, la prostitution, une vie pour laquelle certaines se lancent hâtivement parce qu'elles ne supportent pas la pression de l'entourage.

Suite page 12



OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

Journée mondiale de la liberté de presse

LES JOURNALISTES APPELÉS À LA PRISE DE CONSCIENCE SUR LA CRISE ENVIRONNEMENTALE

Le 3 mai de chaque année, l'humanité célèbre la journée mondiale de la liberté de presse. En République du Congo, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a organisé une journée au cours de laquelle, 12 journalistes spécialisés sur des questions de l'environnement ont été primés. La cérémonie était placée sous le patronage du président de cette institution Philippe Mvouo. Elle s'était déroulée en présence du ministre de la communication et des médias Thierry Mougala, la ministre en charge de l'environnement Arlette Soudan Nonault ainsi que la représentante de L'UNESCO au Congo Fatoumata Barry.



Le président du CSLC et les ministres à la tribune

En effet, la 31^{ème} édition a été placée sous le thème : « la presse au service de la planète : le journalisme face à la crise environnementale ». Un thème à la fois évocateur et révélateur qui devrait interpeller les journalistes et les mener à œuvrer aux côtés des autorités pour sensibiliser la population sur les changements climatiques. Ce thème devrait également amener les journalistes à prendre conscience de la crise environnementale que connaît l'humanité en général et le Congo en particulier. Ainsi, face à l'urgence climatique, le rôle des journalistes reste crucial et fondamental, car c'est à travers leur travail et leur courage que l'opinion peut-être éclairer sur les effets climatiques au niveau mondial. Mais ces journalistes sont souvent victimes de menaces, de pressions ou d'attaques

sous diverses formes. A en croire les récentes statistiques, près de 70% de journalistes en sont victimes, 44% ont été tués au cours de ses dernières années, a dit la représentante de l'Unesco au Congo. Selon le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) Philippe Mvouo, le journalisme environnemental connaît de plus en plus de nombreuses menaces en raison de la nature sensible de cette question. Ces menaces a-t-il dit, se traduisent par les violences absurdes, une surveillance du travail des journalistes, la pression et l'intimidation de celui-ci par des entreprises nationales et transnationales. Ce qui empêche le public d'être informé aux critiques compromettantes de ce qui se passe. Pour la ministre en charge de l'environnement, les questions environnementales sont aussi

urgentes que fondamentales. Elles doivent donc devenir un enjeu majeur pour les médias congolais. Ainsi, « face à l'urgence climatique et environnementale, face à la destruction de la biodiversité, les journalistes sont-ils trop timorés ou trop militants ? Si les rapports succés-sifs du GIEC ont imposé le climat comme un thème d'actualité incontournable pour les rédactions, le journalisme est-il pour autant à la hauteur de la multiplicité des défis de la crise écolo-gique actuelle ? Je dirai presque une majorité. Ces questions, nous devons nous les poser et y répondre. C'est dire si la question environnementale doit devenir un enjeu majeur pour les médias congolais », a-t-elle expliqué, avant d'annoncer l'implantation d'une radio spécialisée sur des questions environnementales au Congo dans les tous prochains jours.

Les médias en effet, ont incontestablement un rôle fondamental à jouer dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Ils constituent un moyen idéal de formations et d'éducatons environnementales. Les professionnels de la presse sont donc dans l'exercice de leurs fonctions, des acteurs déterminants en vues de susciter un engagement individuel et collectif à la cause de l'environnement.

Alexis Damasse Melemon, journaliste à la télévision congolaise, l'un des 12 récipiendaires qui n'a pas caché sa satisfaction, s'est exprimé en ces termes : « le CSLC vient de reconnaître le travail que je fais dans le domaine environnemental. Pour ma carrière, c'est une fierté, car aujourd'hui, le monde est confronté à des phénomènes de changements climatiques. L'homme est indexé par son action sur l'environnement et moi je sensibilise et j'informe tous les jours pour que nous ayons une planète durable », a-t-il souligné. Notons que dans les tous prochains jours, l'Unesco va lancer les initiatives spécialement consacrées à l'environnement pour mieux protéger les journalistes environnementaux afin de renforcer l'éducation par les médias et l'information sur les grands réseaux sociaux, a renchéri la représentante de L'Unesco au Congo Fatoumata Barry Mariga.

D.M.M.

Dim-Martie Mizère

Liberté presse

LA SITUATION S'AMÉLIORE DAVANTAGE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

La République du Congo occupe la 69^{ème} place dans le classement 2024 de Reporter sans frontières (RSF) sur l'état de la liberté de la presse dans le monde. Une situation qui ne cesse de s'améliorer ces dernières années quand on sait qu'en 2023 le Congo occupait la 81^{ème} place contre 93^{ème} en 2022 sur 180 Etats.

Alors que l'organisation professionnelle mondiale fustige en Afrique, un métier dont les acteurs et leurs collaborateurs exercent sous « la pression et répression ». La République du Congo ne figure pas parmi les pays d'Afrique et du monde qualifiés de prédateurs de la liberté de la presse. En effet, Reporter sans frontières note qu'il n'y a aucun professionnel de l'information et de la communication arrêté, en prison ou tué. De même, l'organisation signale qu'aucun collaborateur de média n'a été ou n'est assassiné, emprisonné ou arrêté. Tandis qu'elle note la dégradation de la situation globale dans le monde avec le développement des conflits armés où les journalistes exercent dans un contexte très difficile. L'organisation signale une centaine de journalistes tués dont une vingtaine en plein

Pour le cas de la République du Congo qui réalise un bond de 12 places, RSF fait état d'un paysage médiatique foisonnant composé d'une vingtaine de télévisions privées, d'une vingtaine de journaux et d'une quarantaine de radios. « Les détentions arbitraires de journalistes sont rares ». Reporter sans frontières fait l'éloge du cadre légal congolais, mais qui éprouve des difficultés à s'appliquer stricto sensu. « La loi sur la liberté de l'information et de la communication, celle relative au pluralisme dans l'audiovisuel public et la loi qui encadre le Conseil supérieur de la liberté de communication sont trois instruments juridiques censés assurer le libre exercice du journalisme. Mais ce cadre a priori favorable peine à être appliqué », relève l'organisation.

L'un des principaux goulots



exercice.

L'état se desserre dans quelques pays

Afrique subsaharienne où le droit à l'information et la liberté d'informer sont de plus en plus mis à rude épreuve. « L'embellie vient de la Tanzanie, avec un bond de 46 places, laissant entrevoir des signes d'espoir quant à la liberté de la presse dans un pays où la présidente desserre petit à petit l'état sur les médias, ainsi que la Mauritanie où les exactions contre les journalistes s'avèrent moins fréquentes dans un écosystème toutefois dominé par des médias publics et une précarité très forte de la presse indépendante ».

d'étranglement du corpus demeure le contexte économique. « La fermeture pour raisons économiques de plusieurs médias ces dernières années, dont les trois chaînes de télévision Top TV, MNTV, CB+ à Brazzaville et DVS+ à Pointe Noire, illustre la précarité du secteur des médias. Seuls les médias d'État bénéficient de l'aide publique, et le marché publicitaire, très réduit, contribue à fragiliser les médias privés ». La tendance à l'amélioration de la situation est appelée à se renforcer. Elle devra être portée par un appui conséquent de l'Etat, notamment à la presse privée.

Marlène Samba

LE TRAITEMENT INHUMAIN DE LA JEUNE FILLE CONGOLAISE AU SEIN DES FAMILLES

Suite de la page 11

On note également le rejet de l'être semblable, la solitude. « Nous sommes responsables de notre éducation et de notre survie en société », affirment certaines jeunes filles. Pour certains sociologues, les parents devraient veiller à l'éducation de leurs enfants plus singulièrement des jeunes filles ; veiller aux comportements qu'ils

inculquent à ces dernières afin d'éviter les déviations sociales et dérapages à l'avenir. « Pour les filles, le mariage est souvent la fin du parcours. Mais si les responsables investissent en elles et offrent la possibilité d'être bien éduquées, elles deviendront des femmes qui créeront une meilleure société pour tout le monde ».

Journée internationale de la presse

LE JOURNALISTE : FOSSOYEUR INCONSCIENT DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE AU CONGO

Cette affirmation peut paraître aux yeux des journalistes comme une blague de mauvais goût. Et pourtant, elle est une réalité, pourvu qu'on scrute les faits et gestes des hommes des médias. Au Congo, la liberté de presse ne fait nullement défaut au plan politique, puisqu'elle est garantie par la constitution. La principale menace de la liberté de presse viendrait plutôt des journalistes eux-mêmes pour quatre raisons essentielles à savoir : la précarité de la situation économique, l'usage malencontreux des réseaux sociaux, la formation des journalistes et la très forte politisation de la profession. Ici, les journalistes deviennent des relais par excellence des hommes politiques au grand mépris du b.a.-ba du métier.

Qu'il s'agisse de la constitution du 25 octobre 2015 ou de la loi n°8-2001 du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication, ces deux textes législatifs, non seulement protègent le journaliste mais garantissent le libre exercice du métier de journalisme dans notre pays. En ce qui concerne la loi fondamentale, son article 15 stipule que « *tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. La liberté de l'information et de la communication est garantie. Elle s'exerce dans le respect de la loi* ». Dans le deuxième alinéa du même article, il est indiqué que la censure est prohibée.

La loi sur la liberté de l'information et de la communication de son côté, est considérée à ce jour comme avant-gardiste en ce qu'elle dépénalise les délits de presse sauf cas de récidive. Elle protège intégralement le journaliste dans l'exercice de sa profession et stipule dans son article 3 que « *l'exercice de la liberté de l'information et de la communication ne peut être limité que par des considérations tenant au respect de la dignité de la personne humaine, à la liberté et à la propriété d'autrui, au caractère pluraliste de l'expression des courants de pensée et d'opinion, à la sauvegarde de l'ordre public, aux besoins de la défense nationale, aux exigences du service public, aux contraintes techniques inhérentes aux moyens de communication, ainsi que par nécessité de promouvoir la paix et la culture nationale* ». Vu sous cet angle, la liberté de la presse au Congo est encadrée par des lois pour éviter tout abus, comme cela se fait dans tout Etat qui se veut de droit.

Comme on le voit, le paysage de l'information et de la communication est balisé et les journalistes congolais n'ont qu'à suivre ces balises pour ne pas tomber sous le coup de la loi. On le comprend donc aisément. L'enjeu n'est pas seulement la démocratie. Il y a aussi les libertés que l'on doit protéger, les bonheurs qu'elle procure et « *les jouissances paisibles de l'indépendance individuelle* » dont parlait Benjamin Constant. Il est en même



La liberté de presse n'est pas un pain bénit

temps celui des valeurs qui donnent un sens à la liberté; valeurs qui visent la protection de la population contre la manipulation et l'aliénation. Une liberté qui ne vise que l'universalité, dont l'objectif est d'atteindre le village global de Macluhan ne représente pour les africains en général et le Congolais en particulier que le creuset de l'acculturation ainsi que de la dépravation des mœurs.

Informers sans déformer et informer sans diffamer

Le constat fait sur l'exercice du métier de journalisme au Congo, révèle que bon nombre de journalistes versent dans la diffamation, la désinformation et la fabrication du consentement. Ce n'est pas qu'ils sont déterminés à découvrir la vérité et à la faire connaître au grand public mais plutôt, ils obéissent aux injonctions des maîtres à penser qui leur demandent de donner des informations qu'ils souhaitent entendre à la radio, voir à la télévision ou les chaînes en ligne et lire dans la presse écrite. Il s'avère que ces puissants les utilisent dans la perspective de gérer l'opinion nationale à coups de campagne de propagande et surtout de dénigrement. Alors que les convictions qui fondent le traitement de l'information sont des valeurs professionnelles à savoir l'honnêteté et l'objectivité. Les journalistes congolais font ce que bon leur

semble pourvu qu'ils atteignent leur but et remplissent les obligations du contrat signé avec leurs maîtres à penser. Ces journalistes ne veulent pas se conformer aux lois et règlements du Congo. A preuve, les informations qu'ils publient souffrent d'un manque criant d'équilibre et restent marquées très souvent par une connotation politique avérée. Ce choix délibéré est perçu comme une information orientée et qualifiée de témoignage à charge.

Les journalistes de la presse surtout privée croient servilement et faute de formation que la liberté de presse se

juge à l'aune de ce qu'on dit du pouvoir, du président et de son cercle immédiat. Ce qui est archi-faux professionnellement. La liberté de la presse améliore la qualité de la démocratie pourvu que les informations publiées répondent aux normes requises notamment, l'équilibre, le désintéressement et la responsabilité. La liberté de la presse, recommande que les journalistes informent et non désinforment; dénoncent ce qui ne va pas sans émotion; soulignent ce qu'il faut améliorer; dévoilent des situations qui ne respectent pas la loi ou les règles prescrites. Au Congo

le gouvernement reconnaît que cette liberté de la presse est précieuse dans la mesure où elle protège l'ensemble de nos libertés. Cependant, les journalistes qui sont en avant-poste doivent eux-aussi la protéger à travers leurs manières d'en user. Par la faute de certains journalistes ringards, les pouvoirs publics peuvent se saisir des faiblesses qu'accusent les journalistes, pour remettre en cause cet acquis de la conférence nationale souveraine. Pour tout dire, il faudra moraliser la profession journalistique. Là, le conseil Supérieur de la Liberté de Communication (CSLC) en sa qualité de régulateur attitré des médias devrait jouer à fond sa partition. Notons qu'au Congo, aucun journaliste ou tout individu qui s'est improvisé journaliste n'est en prison pour ses écrits. La liberté de presse se vit au quotidien et à travers certaines émissions telle que « Point de vue » qui est diffusée tous les dimanches sur les antennes de la radiodiffusion nationale. Cette émission est le reflet de toutes les opinions qui s'expriment au Congo. Ce qui a permis au Congo de remonter dans le classement du reporter sans frontière. Le Congo est passé de 82^{ème} en 2023 à 69^{ème} en 2024.

Patrick Yandza



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires: 

Journée mondiale du livre et des droits d'auteur

LE LIVRE, UN OUTIL INCONTOURNABLE DANS TOUT PROCESSUS D'ÉDUCATION, D'INFORMATION, DE CRÉATION ET DE DÉVELOPPEMENT

« Livre, jeunesse et développement », c'est sur ce thème que l'humanité a célébré le 23 avril 2024, la journée mondiale du livre et des droits d'auteur décrétee en 1995 à Paris par la Conférence générale de l'UNESCO

L'objectif est de rendre un hommage mondial au livre et aux droits d'auteur, mais également de promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection de la propriété intellectuelle à travers les droits d'auteur. Elle est aussi une occasion de défendre la créativité, la diversité et l'égalité d'accès à la connaissance scientifique et des sources éducatives.

Conçu comme le roi de la société, le livre est un outil qui permet au lecteur d'être en contact ou en communion avec l'écrivain. Il est en outre un outil presque incontournable dans tout processus d'éducation, d'information, de création et de développement.

À Brazzaville, cette célébration a été marquée par une conférence-débat à l'initiative du ministère de l'industrie culturelle, artistique, touristique et des loisirs. À cet effet, Lis Pascal Moussodji Nziengui, directeur de cabinet de la ministre de l'industrie culturelle, a appelé la jeunesse congolaise en général, les étudiants et les élèves en particulier à s'approprier les centres de lecture pour qu'on ait une jeunesse normalement

constituée, formée, équilibrée et autonome.

Pour M. Moussodji Nziengui, la lecture publique au sens large s'apparente à l'instruction civique. « Conscient des enjeux de cette problématique le Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a jugé important d'instruire le gouvernement à placer dans l'ordre des priorités de l'Etat, au titre de l'année 2024, des lignes entièrement consacrées à la réhabilitation des centres de lecture », a-t-il rappelé.

Pour sa part, le directeur général du livre et de la lecture publique, le Pr Bellarmin Etienne Iloki, du fait que la jeunesse représente 71% de la population congolaise, a invité les écrivains congolais à écrire aussi pour intéresser les jeunes, en abordant dans leurs œuvres des sujets portant sur ces derniers, notamment leurs conditions matérielles et spirituelles, leurs aspirations nationales profondes, leurs forces, leurs faiblesses, leurs succès ainsi que leurs échecs. Tout comme il a plaidé pour que les industries nationales du livre visent la conquête des marchés des pays développés



On publie des livres qui ne seront certainement pas lus

qui fournissent environ 80% des stocks de livres dans les bibliothèques au Congo. Sur la question de l'importance du livre et de la lecture au Congo, les langues se sont déliées à travers les rues de Brazzaville à cette occasion. « De nos jours, le livre n'a plus assez de place dans la société congolaise, puisque la majorité des jeunes s'intéresse plus à l'internet qu'au livre qui permet aux gens de voyager par l'esprit et de connaître ce qui se passe à travers le monde. Ce n'est pas le cas des enfants dans nos foyers qui se désintéressent totalement du livre et de la lecture. C'est

malheureux », ont déploré quelques parents que nous avons abordés.

Un avis partagé par les écrivains congolais qui se plaignent eux aussi du manque d'engouement à la lecture dans les milieux jeunes, avant d'énumérer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur métier d'écrivain. « Les livres paraissent à Paris aux Editions l'Harmattan. Quand l'ouvrage est disponible, la première difficulté, c'est de le ramener à Brazzaville. Lorsqu'il arrive sur place, nous l'écoulons, mais il faut préciser qu'il n'y a pas un point de vente précis, pas du tout. L'autre difficulté majeure,

c'est l'édition qui coûte encore très cher, ce qui veut dire qu'il faut se sacrifier », ont-ils fait savoir.

Raison pour laquelle ils lancent justement un appel à l'aide aux pouvoirs publics pour atténuer ces difficultés auxquelles ils font face. « Nous sommes sûrs que le gouvernement fera encore plus d'efforts pour que les maisons d'édition soient disponibles ici au Congo, et les maisons d'édition de qualité, bien entendu, quand on sait que le pays est réputé être un foisonnement d'auteurs ».

Gulit Ngou

Sciences

DIX FEMMES SCIENTIFIQUES ATTENDUES CETTE ANNÉE AUX ETATS-UNIS POUR ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Quarante femmes scientifiques des universités Marien Ngouabi et Denis Sassou N'Guesso ont participé du 25 au 26 avril 2024 à Brazzaville, à un atelier de renforcement des capacités, en vue de les préparer à rédiger et à soumettre des projets de recherche.

Organisé avec le soutien financier de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, cet atelier avait pour objectif de promouvoir la recherche scientifique et la coopération internationale dans la recherche scientifique. Ouvrant ces travaux, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a souligné l'importance de la méthodologie dans la recherche scientifique et la mobilisation des ressources financières pour soutenir ces activités.

Selon elle, cette initiative reflète l'engagement en faveur de la jeunesse, de la promotion des femmes dans la science et de la coopération internationale en matière de recherche

scientifique, marquant ainsi une étape significative dans le développement académique et

scientifique du pays. « Dans leur quête de connaissances, les jeunes chercheurs

présents ici sont désireux d'améliorer leur savoir-faire et leur savoir-être car, l'un ne va pas sans l'autre. Cet échange entre les chercheurs confirmés et les chercheurs en formation sera intense, je n'en doute pas. Il contribuera à l'amélioration



Le Congo valorise la femme scientifique

de la qualité des publications, mais aussi à la performance de nos universités », a soutenu Mme Delphine Edith Emmanuel.

Par ailleurs, elle a fait savoir qu'au cours de cette année, dix femmes scientifiques se rendront aux Etats-Unis pour s'enrichir et tirer parti de l'expérience des femmes américaines. Intervenant à cette occasion, le conseiller aux Affaires publiques à l'ambassade des Etats-Unis, Eric Eliott, a relevé la nécessité de développer les compétences devant contribuer à inverser la tendance à avoir moins de femmes scientifiques que d'hommes. « Ceux qui suivront votre exemple briseront les stéréotypes et encourageront une plus grande diversité dans le domaine des sciences », a-t-il indiqué.

Ces 40 jeunes femmes de niveau master 2 et de la 3ème année de doctorat ont été formées durant ces deux jours entre autres, sur la présentation d'un modèle standard de projet et le type de financement.

G.N.

Ligue européenne des champions

CHAUD, CHAUD À PARIS ET À MADRID MARDI ET MERCREDI PROCHAINS POUR L'ACCESSION AU BOUQUET FINAL

C'est demain mardi et mercredi que seront connus les noms des deux équipes qui disputeront la finale de la ligue européenne des champions de football au stade Wembley à Londres.



Images de Bayern de Munich - Real Madrid

Elles sont donc quatre équipes à briguer ce privilège à savoir Paris Saint Germain, Borussia à Dortmund, Real Madrid et Bayern de Munich. Il y a donc une équipe française, une équipe espagnole et deux équipes allemandes. La surprise, c'est l'absence de l'Angleterre à cette étape. Manchester city, le tenant du titre, et Arsenal ayant été barrés par Real Madrid et Bayern de Munich. Mais à mi-parcours des demi-finales c'est encore et toujours le flou total. Car même si le Borussia Dortmund l'a emporté (1-0) devant le Paris Saint Germain et Real Madrid a ramené un nul (2-2) de Munich, rien n'est encore joué. Car, après tout, chaque match à sa réalité. Les exemples sont à la pelle où les équipes qui croyaient tenir le bon bout ont fini par être renversées. Car le football, d'une manière générale, renferme une bonne partie de l'indéchiffrable. Voilà pourquoi, en football, un match n'est jamais perdu ni gagné d'avance. Seulement, en fonction de ce qui s'est passé lors du match aller, des impressions ont été

dégagées. Borussia Dortmund, la peur au ventre à Paris La presse française n'a sûrement pas tort quand elle s'étonne de ce que Paris Saint Germain n'ait pas été capable d'inscrire le moindre but à Dortmund. Elle n'a pas tort car Kylian Mbappé et Hakimi ont, à tour de rôle, caressé le poteau. C'était finalement une affaire de chance car surtout en seconde période, les parisiens ont posé le pied sur le ballon mais ils ont tous eu les pieds tordus. On dirait qu'il y a

dégagées.

Borussia Dortmund, la peur au ventre à Paris

Car, après tout, ils n'ont qu'un petit but à remonter. Ce qui les met en confiance au regard du déroulement du match-aller et du fait qu'ils ne perdent plus. Mais attention, l'Allemagne donne l'impression d'être de retour en plaçant deux équipes en demi-finales. C'est, peut-être, un signe à ne pas négliger. Car les Allemands, eux aussi, auraient pu creuser l'écart à Dortmund. Et donc, eux aussi savent que le coup est jouable. C'est ainsi que, finalement, tout dépendra de l'état d'esprit, de

la forme des acteurs, et de la lecture des entraîneurs. C'est en cela que la qualification reste ouverte.

Le Bayern de Munich, déjà éliminé ?

Le Bayern de Munich, déjà éliminé ?

Real Madrid-Bayern de Munich est plutôt un classique du football européen mais ces dernières années les Merengues ont tout l'air de prendre le dessus. En plus, cette année, le Real Madrid paraît ne pas avoir de points faibles. Certes, il a été éliminé en coupe du roi mais la liga, elle, est en poche. Le Real Madrid, désormais, ne perd plus. En coupe d'Europe, il ne perd plus mais ne gagne plus non plus. Reste que c'est une équipe qui baigne dans la confiance. Elle semble réellement taillée pour la finale du moment où elle sait tout à la fois attaquer et défendre.

Et quand le collectif pêche, les individualités prennent brillamment le relais. Il reste qu'en face le Bayern de Munich n'est pas né de la dernière pluie. Il a certes été détrôné en Bundesliga par Bayer Leverkusen, mais l'idée le Bayern désormais, est obsédé par l'idée d'éviter une saison blanche.

Voilà pourquoi les Merengues doivent se méfier. Car, à vrai dire, ce n'est pas fini. Les Allemands restent capables d'un coup à Madrid. Ce match promet donc de belles étincelles.

Nathan Tsongou

Et donc, eux aussi savent que le coup est jouable. C'est ainsi que, finalement, tout dépendra de l'état d'esprit, de

disziplinair sportif éminemment

Merlin Ebalé

Nécrologie

JEAN PAUL MFOUANI A ÉTÉ INHUMÉ JEUDI DERNIER À KINKALA

Un nom qui restera à jamais dans les annales. Ce n'était sûrement pas un genre explosif ou du « m'a-t-on vu, » mais c'était un dirigeant appliqué, discret, dévoué et généreux. C'était un bûcheron rompu à la tâche. Il aimait le football et se plaisait à le servir sans arrière-pensée. On y trouve sa trace dans les Diables-Rouges junior victorieux en 2007 de la CAN de la catégorie. Et notre célèbre Delvin Ndinga lui doit beaucoup tout comme l'équipe de Nico-Nicoye, son produit personnel au bord de l'océan. C'est dire que Jean Paul Mfouani n'était point un genre égoïste. Il n'avait pas non plus peur des défis, contribuant plutôt efficacement à la prise en mains des jeunes à travers le football que tout le monde reconnaît plutôt budgétivore.

Jean Paul Mfouani, lui, s'affirmait comme homme d'ambitions. Ambitions nobles s'entend. Car il a fini par accéder au bureau exécutif de la fédération congolaise de football. Sans doute pour mieux servir ce football qui l'a fait connaître. Mais comme la mort reste à jamais imprévisible. C'est justement de retour de l'assemblée générale ordinaire de la fédération congolaise de football, tenue dernièrement à Sibiti, que Jean Paul Mfouani a été sur-

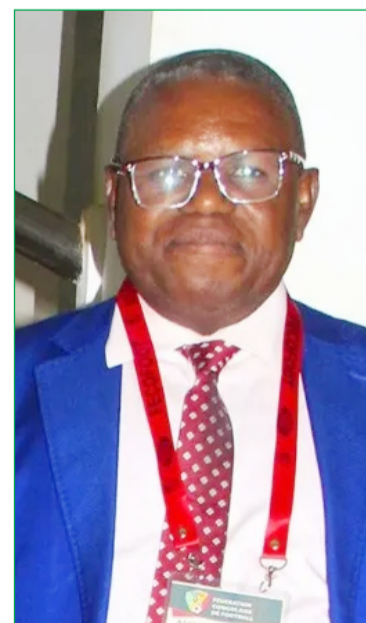


Hommage de la Fécofoot à Jean Paul Mfouani

pris. D'abord par un accident et s'est mis à lutter comme sur un terrain. C'était son dernier combat car, comme le dit la bible, « il y a un temps pour tout » Jean Paul Mfouani a fini par être fauché par la mort.

Une mort brutale, inattendue et surtout malheureuse car elle prive le football congolais d'un de ses bras de confiance. Car, comme vice-président de la fédération congolaise de football, il passait pour l'un des dirigeants qui avaient foi au projet de la structure. C'est ainsi que sa disparition est une perte énorme. Voilà pourquoi ses pairs lui ont rendu un hommage à la hauteur de ses services. Il s'en va à un moment où il reste encore beaucoup à faire.

Mais il peut être fier d'avoir accompli sa part de devoir. Car, après tout, un seul doigt ne peut laver la figure. Mais, le football, discipline sportive éminemment



Jean Paul Mfouani

collective, avait encore besoin de lui au moment où il est fauché par la mort. Adieu président. Que la terre te soit légère !

Merlin Ebalé

Championnat national de football, ligue 1

COMMENCÉE SAMEDI DERNIER, LA 22^{ème} JOURNÉE S'ACHÈVE AUJOURD'HUI

La famille congolaise du football était préoccupée, jeudi dernier, à rendre dernier un hommage à un éminent serviteur du domaine en la personne de Jean Paul Mfouani, décédé suite à un accident en servant justement ce football. C'est ainsi que le calendrier du championnat national, ligue 1 a subi un léger réaménagement à l'occasion de la 22^{ème} journée. Une journée qui n'a pu commencer que samedi dernier pour s'achever cet après-midi. Cet après-midi donc se joueront au stade président Massamba Débat les rencontres As BNG-AS Juk et J.S.T-Inter en clôture de la 22^{ème} journée.

A ce jour, tout le monde ou presque continue de se réjouir du déroulement dans un climat plutôt sain de l'épreuve la plus prestigieuse de nos compétitions inter-clubs de football. A quatre journées de la fin ce championnat n'a toujours pas enregistré de situations fâcheuses liées à la corruption, au trafic d'influence, à la manipulation et c'est tout à l'honneur de l'ensemble des opérateurs qui méritent publiquement d'être applaudis et encouragés.

Maintenant, il ne reste qu'à améliorer davantage la qualité des prestations. Ce qui est plutôt dépendant du travail de formation ou d'encadrement et cela peut prendre encore un peu de temps. Mais il appartient désormais à chacun de faire convenablement son travail pour que le train ne déraile plus jamais afin de permettre l'épanouissement des talents. Mais il y a nécessité de réorganiser le sport dans la perspective de créer des conditions optimales de détection afin de déboucher sur une bonne formation. Car, après tout, dans le

sport l'enchaînement doit être scrupuleusement respecté. Tous les acteurs concernés se doivent de mettre la main à la pâte afin de rebâtir le football congolais.

Le suspens perdue

Quant au championnat national, saison 2023-2024, il devient de plus en plus passionnant. A quatre journées, le vainqueur est encore loin d'être connu. Car les trois prétendants à savoir Ac Léopards, Inter club et As Otohô sont toujours en train de se côtoyer.

En ce moment de la ligne droite, la lutte devient féroce et acharnée et ce trio de tête a intérêt à faire preuve d'endurance, de concentration de lucidité et de détermination Douze points restent à prendre mais tous les adversaires sont à prendre très au sérieux. Ce qui, évidemment, va entretenir davantage le suspense.

Mais quoiqu'il en soit c'est l'Inter club qui sera la grande révélation de l'épreuve. Car les Fauves du Niari, on les voyait venir à travers le rajouisse-



Phase de jeu entre Inter-club et Ac Léopards

ment de l'effectif et quelques résultats déjà intéressants les saisons passées.

L'As Otohô, en revanche, semble plutôt en fin de cycle car, les saisons passées, c'était en ce moment qu'elle mettait le pied sur l'accélérateur. Mais, dans tous les cas, notre espoir est de connaître un beau et grand champion. Un autre trio, au bas du tableau, est concerné par la relégation et les barrages.

Il s'agit de l'As Juk, de Las Vegas et du Fc Nathalys. L'une de ces trois équipes ira en enfer, c'est sûr et une autre disputera les barrages. Difficile, pour l'instant, de déterminer l'ordre

du moment où elles sont si proches les unes des autres. L'As Vegas manque sûrement d'expérience mais elle compense cela par une foi et une détermination susceptibles de déplacer les montagnes.

C'est dire qu'on s'attend à une fin de championnat âprement disputée en queue de classement. Qui de Pointe-Noire ou de Brazzaville perdra un représentant cette année ? Nul ne peut le savoir pour l'instant. Mais notre espoir est que tous les concurrents concourent à mettre tout le sérieux pour qu'on en arrive à l'amélioration de la qualité de notre épreuve

reine. La compétitivité de notre football sur l'échiquier international en dépend. Il s'agit donc de persévérer dans le travail et de se donner à fond pour sauver la face.

Car on vient d'atteindre le fond du moment où notre pays, aujourd'hui, n'a même plus de stade pour abriter une rencontre internationale de football. Un pays, promis aux lendemains enchantés au moment de l'indépendance, devient aujourd'hui un malheureux locataire, c'est une honte.

Nathan Tsongou

RÉFLEXION

COMBAT POUR L'HONNEUR ET LA DIGNITÉ

Il y a de cela neuf ans environ Brazzaville, notre ville-capitale, avait été la terre d'accueil des jeux africains du cinquantenaire. A l'occasion l'Afrique sportive avait découvert des infrastructures sportives ultra-modernes dignes de l'évènement et de la recherche de l'excellence. Les sportifs eux-mêmes avaient fait honneur au pays en entrant par la grande porte dans le top 10 du classement continental. Tout le monde ou presque avait réalisé que le Congo avait là fait un

pas de géant à l'échelle des valeurs et qu'il avait désormais divorcé avec la médiocrité. Mais pendant que l'on se prépare à commémorer le dixième anniversaire de cet exploit, on est tout étonné de replonger si brutalement dans l'obscurité.

Le Congo n'a pas ou on n'a pas su se maintenir au firmament. Car au lieu de cultiver le sérieux et le bon sens, il a simplement choisi de jouer au « m'a-t-on vu ? ». C'est ainsi que dix ans après, le Congo se retrouve à la case départ. Des infrastructu-

res acquises au prix de plusieurs avenants sont désormais tombés en ruines.

Quel gâchis ! Même pour abriter une simple rencontre internationale de football, le Congo n'en a plus la capacité. Il faut maintenant aller louer le terrain ailleurs que le Congo où la municipalisation était pourtant passée. Quelle honte ! Il paraît que de nouveaux devis circulent à nouveau et, semble-t-il, à des montants qui dépassent l'entendement. C'est, paraît-il, le coût du combat pour

l'honneur et la dignité.

Ah ! Le Congo, il y a toujours prétexte pour l'enfoncer davantage comme si tout était toujours fait exprès en vue de profits pour les plus malins. C'est là que le combat pour l'honneur et la dignité perd tout son sens du moment où, après coup, on reviendra toujours à la case départ. Pauvre Congo !

Georges Engouma